

La Décentralisation



Bulletin annuel du ministère délégué auprès du ministère de l'intérieur chargé de la décentralisation - N° 002 - janvier 2019



La décentralisation en actes:

**approche participative, gestion de proximité,
développement intégré...**



MDCD/SEAS:
Poursuite des actions en
synergie en faveur des popu-
lations des zones rurales



Fiscalité locale : le minis-
tre prend la mesure de l'état
d'avancement du recouvre-
ment des recettes fiscales



**Participation du ministre à
Africités 8, le grand rassem-
blement panafricain des ac-
teurs de la décentralisation**

SOMMAIRE

-ÉDITORIAL	3	* Discours du ministre délégué chargé de la décentralisation à la cérémonie de lancement des activités du projet d'appui aux autorités locales de Djibouti et de l'ANCLD	25
-MOT DU MINISTRE	4	*MDCD/MERN	
-ACTUALITÉS		Inaugurations des stations services à Tadjourah et à Obock	27
-MDCD/CR		* Renforcement des capacités: des cadres du MDCD participent en Chine au séminaire des gouverneurs locaux des pays francophones de l'année 2018	28
*Bilan 2017 et thématiques importants de la décentralisation au centre d'une réunion technique de concertation	5	* Le ministre délégué chargé de la décentralisation dans la région d'Ali-Sabieh en compagnie de ses collègues	29
*Atelier de réflexion sur la communication autour de la décentralisation et de la promotion de la participation citoyenne	6	* Participation du ministre à Africités 8, le grand rassemblement des acteurs de la décentralisation	30
* Discours du ministre à la cérémonie d'ouverture d'un atelier d'échanges entre les acteurs de la décentralisation djiboutienne et une mission CGLUA	7	* États des lieux des centres d'état civil en République de Djibouti : le rapport validé	33
* Amélioration du système d'enregistrement des naissances : vers une mutualisation des efforts des acteurs institutionnels	8	* Discours du ministre au lancement de l'atelier de validation du rapport sur l'état des lieux des centres d'état civil	35
* Participation du ministre aux réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale	10	-INFOS EN BRÈVES	37
*MDCD/MAEPRH		-REPORTAGES	
Une réunion d'information sur la programmation du ministère de l'agriculture dans les régions et les voies et moyens du renforcement de ses services déconcentrés	12	*Immersion et élan solidaire envers la population de Garabtisan	38
*MDCD/SEAS	13	*Au pied du mont Moussa-Ali : la décentralisation suscite de grandes espérances	40
Poursuite des actions en synergie en faveur des populations des zones rurales	14	-MDCD /PARTENAIRES	42
*Réunion sur l'évaluation de l'état d'appropriation des PDR par les points focaux des ministères sectoriels et techniques	16	-ACTIVITES EN IMAGES	43
* Fiscalité locale : le ministre prend la mesure de l'état d'avancement du recouvrement des recettes fiscales	17	-TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS DU MDCD (JANVIER-DÉCEMBRE 2018)	45
* La décentralisation à l'agenda des tournées dans les chefs-lieux des régions d'une importante délégation ministérielle	18		
* MDCD/COMMUNES			
Le suivi de fonctionnement et des activités à l'ordre du jour des réunions	19		
*Discours du ministre délégué chargé de la décentralisation à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation 2018	20		
* La collaboration MDCD-MENFOP, un partenariat au beau fixe!	24		

La décentralisation en actes : approche participative, gestion de proximité, développement intégré.

La décentralisation en actes : approche participative, gestion de proximité, développement intégré. Plus de deux ans et demi après la création dans le gouvernement de juin 2016 d'un ministère entièrement dédié à la décentralisation, une réforme importante de l'état, force est de constater que les choses bougent sur le terrain.

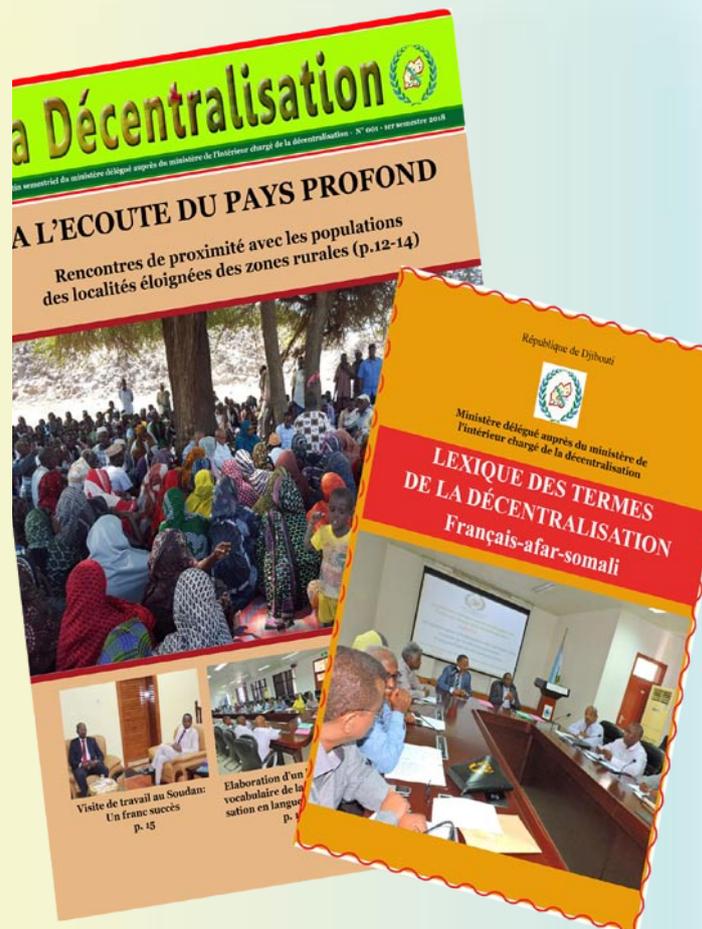
Ce deuxième numéro de La Décentralisation rend compte justement de ces activités intenses qui font que les concepts approche participative, gestion de proximité, développement intégré entre autres prennent sens.

Au menu également de ce numéro, le compte rendu des activités à l'international au cours cette année qui vient de s'écouler, lesquelles ont été autant des occasions d'échanges enrichissantes certainement susceptibles d'apporter un plus pour booster la mise en œuvre du processus de décentralisation.

Je ne saurais passer sous silence le changement de périodicité de parution de cet organe d'information et de sensibilisation du ministère délégué chargé de la décentralisation qui passe de semestriel à annuel. La décision a été prise à la suite d'une réflexion sur la communication autour de la décentralisation engagée au lancement de son premier numéro.

Enfin, tout en vous souhaitant le plaisir de lire ce deuxième numéro de La Décentralisation, il nous plait à l'entame de la nouvelle année 2019 de vous formuler tous nos meilleurs vœux.

Aramis Houmed Mohamed



«La Décentralisation»

Bulletin annuel du ministère délégué
auprès du ministère de l'intérieur chargé
de la décentralisation

Adresse : Boulevard Hassan Gouled
Téi : (+253) 21 35 97 89
Fax : (+253) 21 35 81 22

Directeur de publication
&

Rédacteur en chef
Aramis Houmed Mohamed

Maquettiste
Ali Chehem Mohamed

Mot du ministre

Mes Chers compatriotes,



La parution de notre bulletin coïncide avec le début de la nouvelle année. Je saisis cette occasion pour vous souhaiter à vous tous sur l'ensemble du territoire national, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de prospérité. Je suis convaincu que l'année 2019, dans la continuité de l'année écoulée, verra la politique de la décentralisation se décliner encore davantage dans nos régions et sur l'ensemble du pays. Car incontestablement, la gestion de proximité, qui se met en place par le biais des conseils régionaux et du ministère de la décentralisation, rentre en symphonie avec les besoins et les aspirations de nos compatriotes.

Cette orientation politique, initiée et encouragée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Ismaïl Omar Guelleh, commence à irriguer les tissus socio-économiques, car l'avantage de cette politique, ce qu'elle tire sa légitimité et ensuite son efficacité des besoins palpables, observés sur le terrain.

Ces besoins, le ministère les a identifiés et cartographiés. Et grâce à la collaboration des ministères sectoriels, le gouvernement mutualise les moyens pour que la feuille de route de la décentralisation se déploie sur le terrain.

La concrétisation de la fiscalité locale, tant attendue par les régions, fait partie des nouveautés de l'année écoulée, qui prouve que la décentralisation a franchi une étape. Et c'est justement, parce que nous franchissons des étapes que nos compatriotes nous demandent d'accélérer la cadence, notamment en achevant le processus de transfert des compétences.

Car aujourd'hui et cela se voit dans la gestion de l'état civil par les collectivités territoriales, la population et les communautés se sont appropriées la politique de la décentralisation.

De son côté le gouvernement est pleinement conscient que le développement des régions est devenu un paramètre incontournable du développement global du pays. Raison pour laquelle, il a mis en place les plans de développement régionaux. Ces plans s'intègrent dans la vision 2035 qui ambitionne de transformer notre pays en une économie émergente.

Durant cette année 2019, mon département, fidèle à la vision du président de la République, fera tout pour que nos régions soient les acteurs majeurs de cette transformation.

S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis
Ministre délégué auprès du ministre de
l'intérieur chargé de la décentralisation

MDCD/CONSEILS RÉGIONAUX: Bilan 2017 et thématiques importants de la décentralisation au centre d'une réunion technique de concertation



Le ministre délégué chargé de la décentralisation a organisé le 27 janvier à Arta une réunion technique de concertation avec les exécutifs des conseils régionaux de cinq régions de l'intérieur.

Cette rencontre intervenait après celle avec les conseils communaux de Djibouti-ville le 14 janvier. Après les mots de bienvenue du préfet de la région d'Arta Abdillahi Darar Okieh et du président du Conseil régional Elmi Bouh Goudaleh, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a prononcé son discours d'ouverture. Il a tout d'abord formulé à l'assistance ses vœux les meilleurs pour

cette nouvelle année. Il a par la suite présenté l'objet de cette réunion technique qui portait sur le bilan de l'année écoulée ainsi que sur les discussions autour de plusieurs thématiques de la décentralisation, entre autres l'état-civil, les plans de développement régional et la fiscalité locale. Il a souligné que des activités importantes ont été entreprises au cours de l'année écoulée dont l'élaboration d'un code et d'un dispositif de financement des collectivités, deux instruments qui feront l'objet d'une validation nationale après des états généraux de la décentralisation prévus dans les prochains mois. Tout en reconnaissant que la mise en oeuvre du processus de la décentralisation est confrontée à la résistance de la bureaucratie entre autres, le ministre

a rassuré les présidents des régions de son soutien en vue de l'accomplissement de l'objectif politique nationale de la décentralisation, améliorer le quotidien des concitoyens dans tous les secteurs.

Actualité oblige. Le ministre Hamadou Mohamed Aramis a rappelé dans son discours l'enjeu des législatives du 23 février prochain et a demandé aux élus locaux de s'impliquer à fond d'abord en encourageant leurs mandants au retrait des cartes de vote et ensuite dans la campagne aux côtés de la coalition des partis qui soutiennent la politique et la vision de son Excellence Monsieur le président de la République.

Atelier de réflexion sur la communication autour de la décentralisation et de la promotion de la participation citoyenne



Le 29 janvier, le ministre délégué chargé de la décentralisation a procédé dans ses locaux au lancement de ses deux outils de communication: La Décentralisation, un magazine semestriel et un lexique des termes de la décentralisation trilingue (français-afar-somali). Cet événement fut présidé par le ministre, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et a vu la participation des membres de la commission interministérielle de réflexion sur le renforcement du processus de décentralisation, des responsables des ministères sectoriels et techniques, des présidents des conseils régionaux et communaux et de nombreux autres invités.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre est allé droit au but en affirmant aux participants à l'atelier qu'il a voulu prendre prétexte de la publication de ces deux outils pour engager avec eux un débat et une réflexion autour de la communication sur la décentralisation et la promotion de la participation citoyenne.

« Mesdames et Messieurs, je sais et j'apprécie beaucoup, a dit le ministre, la qualité de vos réflexions, de vos propositions et de vos recommandations. Mon département en a profité par le passé »

Il s'est félicité de la mise en place du bulletin de la décentralisation et de l'élaboration d'un lexique trilingue (français, Afar-somali) de 160 termes clefs du vocabulaire de la décentralisation, fruit du consensus d'un panel assez large et représentatif de professionnels des médias, de chercheurs linguistes et d'acteurs de la décentralisation. Ensuite, il a précisé qu'en mettant en place ces deux outils, le souci premier a été d'une part de doter le département d'un support de communication, lequel pourrait servir de trait d'union avec les autres institutions et avec la population et d'autre

part de faciliter l'explication de la décentralisation à l'ensemble de nos concitoyens par la médiation de nos langues nationales.

« Mais vous conviendrez avec moi, à dit le ministre, qu'un bulletin aussi réussi qu'il soit ne saurait épuiser le vaste champ de la communication. Donc nous sommes conscients que ce bulletin, nécessaire, n'est absolument pas suffisant pour véhiculer à lui tout seuls les bienfaits de la décentralisation vers ses bénéficiaires. C'est pourquoi il nous faut penser à d'autres moyens et à d'autres supports pour gagner la bataille de la communication. Je suis par ailleurs convaincu qu'à l'heure des réseaux sociaux, nous devons adapter les contenus et les messages à ces formats numériques. »

Les participants ont tout d'abord apprécié ces deux initiatives du MDCD avant d'engager entre eux une réflexion sur la question de communication autour de la décentralisation et de la promotion de la participation citoyenne.



Actualités

Discours du ministre à la cérémonie d'ouverture d'un atelier d'échanges entre les acteurs de la décentralisation djiboutienne et une mission CGLUA

«Avec la CGLUA, la décentralisation sort de son isolement national. Elle s'imbrique dans une structure supranationale qui lui donne plus de visibilité au niveau médiatique, et plus de consistance au niveau politique.»



Le ministère délégué chargé de la décentralisation a organisé du 5 au 6 février au Sheraton Hôtel un atelier d'échanges entre les acteurs de la décentralisation djiboutienne et une mission du réseau Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA). Cet événement a été placé sous le haut patronage du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis. La Décentralisation reproduit ci-dessous le texte intégral du discours prononcé par le ministre à cette occasion.

« Madame la maire,
Messieurs les présidents des Communes,
Messieurs les présidents des Régions,
Messieurs les membres des CGLUA,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,
Je voudrais à mon tour souhaiter la bienvenue à la délégation de la CGLU Afrique dans notre beau pays. Je voudrais aussi, Monsieur le président vous féliciter pour cette belle initiative. La tenue de cet atelier à

Djibouti est une première et je m'en réjoui. Elle témoigne de la nouvelle dynamique impulsée dans la politique de la décentralisation .

Mesdames et Messieurs, chers invités,

Avec la CGLUA, la décentralisation sort de son isolement national. Elle s'imbrique dans une structure supranationale qui lui donne plus de visibilité au niveau médiatique, et plus de consistance au niveau politique. La CGLUA fonctionne comme une chaîne de solidarité entre les collectivités locales de plusieurs pays ; c'est ce qui fait sa force. J'encourage naturellement les collectivités de notre pays à adhérer à la CGLUA, une structure qui représente déjà plus de 350 millions de citoyens.

Mesdames et Messieurs,

Le sigle CGLU n'est pas très explicite. Je préfère l'intitulé exacte même s'il est plus long. Parlons donc des Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique. Comme vous le voyez l'intitulé est en soi même programmatique.

Il illustre bien l'objectif final de l'organisation qui est d'unir le continent. Car à côté de l'Afrique des nations, qui résulte des tracés coloniaux, existe aussi une Afrique des peuples. Cet Afrique des peuples a vocation à retrouver son homogénéité, son unité et sa fraternité.

C'est cette mission de noble et exaltante que mène Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique. Avec une vision simple : « bâtir l'unité africaine et conduire le développement de l'Afrique en partant de la base ».

Cette vision chers amis de la CGLUA, nous la faisons nôtres aussi à Djibouti. C'est d'ailleurs parce qu'il est convaincu qu'un développement inclusif doit partir de la base que le président de la République Son Excellence Monsieur Ismail Omar Guelleh a mis en place un ministère de la décentralisation.

Comme partout en Afrique chers amis, cette politique qui privilégie en fait une gestion de proximité et une gestion participative sur la gestion bureaucratique, cette politique préfigure l'avenir de notre continent. Car cette politique est en adéquation directe avec les besoins et les aspirations des communautés dans leurs villes et dans leurs localités. Il appartient à vous maire, présidents des Communes et présidents des Conseils régionaux d'être d'inépuisable avocats de cette gouvernance locale. Car la gouvernance locale impacte positivement la gouvernance du pays. Et fait rentrer la gouvernance globale dans un cercle vertueux. »



Amélioration du système d'enregistrement des naissances : vers une mutualisation des efforts des acteurs institutionnels



Le 9 avril, l'Institut d'études diplomatiques (IED) a abrité une réunion portant sur la coordination et la mise en œuvre des recommandations pour l'amélioration des services d'état civil qui en sont ressorties du rapport de l'analyse des goulots d'étranglement du système d'enregistrement des naissances validé en décembre 2017.

Cette rencontre a été organisée par le ministère délégué chargé de la décentralisation qui a commandité cette

étude avec l'appui de l'UNICEF. Elle a regroupé autour d'une table, outre les responsables et cadres du ministère délégué chargé de la décentralisation, les préfets et les sous-préfets ou leurs représentants, les présidents des conseils régionaux et communaux, les responsables de l'état civil et les représentants des ministères sectoriels et des institutions concernés par cette problématique d'enregistrement des naissances ainsi que les représentants des partenaires techniques et financiers dont l'UNICEF, le FNUAP et le HCR.

Dans son discours d'ouverture de cette importante réunion, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, s'est tout d'abord réjoui de la présence des représentants de l'ensemble des acteurs de l'état civil.

Il a profité de cette occasion pour adresser ses sincères remerciements à l'UNICEF pour avoir procuré à son département un appui important dans l'élaboration du rapport sur la situation de l'état civil dans notre pays. Le ministre a commencé par une note

positive en reconnaissant que la situation de l'état civil dans notre pays a enregistré des évolutions très positives au fil de temps.

« Je ne dis pas cela pour éclipser ou minimiser le chemin qui reste à parcourir pour une couverture territoriale complète des enregistrements de naissance. Mais c'est toujours intéressant de considérer le chemin parcouru et de constater que les choses avancent dans la bonne direction », a-t-il remarqué.

Il a mentionné qu'historiquement deux faits majeurs ont retardé l'instauration des registres de l'état civil sur l'ensemble du territoire national, à savoir l'intérêt du pouvoir colonial pour des raisons idéologiques et politiques à marginaliser l'enregistrement des naissances et la défaillance du système étatique postcolonial et centralisé à mettre en place une politique souple et efficace d'état civil.

Après cette préambule, le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a mis en exergue l'existence d'une volonté politique visant à corriger cette situation.

« Depuis les années 2000 et sous l'impulsion du président de la République, la problématique de l'état civil est devenue une préoccupation centrale. Les différents gouvernements qui se sont succédés ont tous mis l'accent sur l'importance de l'enregistrement des faits d'état civil dans la trajectoire du développement économique du pays », a-t-il précisé.

« Mais il est évident, a-t-il poursuivi, que l'Etat ne pouvait pas résorber le retard d'un coup de baguette magique. Même si l'établissement des audiences foraines ou encore l'ouverture des centres d'enregistrement en milieu sanitaire ont amélioré les statistiques, aujourd'hui encore, il nous faut beaucoup d'efforts pour généraliser les bonnes pratiques et les structures de

proximité sur l'ensemble du territoire national». Il a rappelé que depuis la grande Loi de décentralisation de 2002 mais surtout depuis que la gestion de l'état civil a été confiée aux conseils régionaux, son département ministériel privilégie une approche de proximité et une gestion participative dans l'enregistrement des faits d'état civil.

« Car tous, techniciens de différents départements concernés comme société civile et conseils régionaux, nous avons besoin de mutualiser nos efforts pour trouver à chaque obstacle qui se dresse devant nous une riposte appropriée et spécifiée. Le diagnostic du présent rapport doit nous servir pour trouver les remèdes, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural», a martelé avec insistance M. Hamadou Mohamed Aramis.

La représentante de l'Unicef à Djibouti, Mme Djanabou Mahonde, a, pour sa part, mis en exergue l'importance de l'enregistrement des naissances. Tout en rappelant que l'octroi d'une identité est un des droits fondamentaux de l'enfant, elle a affirmé que la déclaration et l'enregistrement de naissance et son inscription officielle dans les registres de l'état civil établissent au regard de la loi l'existence de l'enfant et fournissent les fondations permettant de préserver ses droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Elle a ajouté que l'enregistrement des naissances permettant de connaître le nombre d'enfants est tout aussi crucial pour la planification des services de santé, d'éducation et de protection.

Aussi, Mme Djanabou Mahonde a félicité le ministère délégué chargé de la décentralisation pour avoir commandité avec l'appui de l'Unicef une étude ayant permis de faire ressortir les goulots caractérisant ce système et entravant son développement, son fonctionnement et son opérationnalité d'une part, et d'autre part de faire des

recommandations concrètes pour lever ces goulots à la fois aux niveaux de l'environnement législatif et normatif, de l'offre de services et de la demande de services. Sur ce, le directeur de la décentralisation, M. Youssouf Abdallah a présenté les recommandations issues de l'étude précédemment réalisée sur l'état-civil (voir encadré).

Ce rappel a servi de transition aux discussions entre les participants pour s'entendre sur la mise en place d'une coordination entre les acteurs des faits d'état civil et les autres institutions et ainsi s'assurer que le plan d'action soit traduit en actions concrètes pour améliorer la situation de l'état civil sous les cieux djiboutiens.

Recommandations

- 1. Légiférer un texte rendant obligatoire la déclaration de naissances en précisant les mentions des sanctions et de délais qui s'y rapportent*
- 2. Doter les centres d'état civil (CEC) de moyens matériels et logistiques et d'un système adéquat d'archivage des registres*
- 3. Mettre un programme de formation au profit des agents d'état civil (AEC)*
- 4. Mettre en place une équipe mobile pour combler le gap en matière d'enregistrement des naissances*
- 5. Sensibiliser davantage la communauté sur les procédures et l'importance de la déclaration de l'acte des naissances.*

Participation du ministre aux réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale



Le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur chargé de la décentralisation, S.E. M. Hama-dou Mohamed Aramis a fait partie d'une forte délégation du gouvernement conduite par le ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, S.E. M. Ilyas Moussa Dawanleh qui s'est rendue du 16 au 22 avril à Washington pour participer au printemps du Fonds monétaire international et du Groupe de la banque mondiale. En faisaient partie en outre les ministres du budget, S.E. M. Bodeh Ahmed Robleh, de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud et du secrétariat d'État chargé des affaires sociales, S.E. Mme. Mouna Ahmed Osman, le gouverneur de la Banque centrale, M. Ahmed Osman ainsi que leurs collaborateurs.

Ce séjour à Washington a débuté par le volet commun de la rencontre pour l'ensemble de la délégation avec un panel de personnalités composé de hauts responsables de la Banque mondiale parmi lesquels le vice-président, le directeur régional, et le directeur pays de la Banque. Il s'est poursuivi par des volets thématiques, lesquels ont porté pour le ministre chargé de

la décentralisation sur des réunions axées d'abord sur la décentralisation puis sur la décentralisation et la protection sociale.

Le ministre, qui était accompagné du directeur de la décentralisation et de déconcentration, M. Youssouf Abdallah Hassan, a d'abord eu des réunions techniques centrées sur la décentrali-



Echanges avec des experts sur la décentralisation



sation les 19 et 20 avril 2018 au cours desquelles il a échangé et discuté de cette thématique avec les experts de la Banque mondiale dans ce domaine. Le ministre a eu d'abord à informer ses interlocuteurs des principales actions effectuées par son département à savoir l'élaboration d'une feuille de route, outil de travail par excellence, l'enclenchement de travaux d'amélioration de cadre juridique devant aboutir à un avant projet de loi organique portant Code Général des Collectivités territoriales, le lancement de la décentralisation fiscale, la stratégie de communication élaboré autour de la décentralisation, ou les concertations menées au sujet des Plans de développement régionaux, élaborés par le ministère de l'économie et des finances, dont la mise en œuvre s'effectue sous la responsabilité du ministère de la décentralisation.

Il a décliné les priorités de son département pour le proche avenir, lesquels porteront sur le renforcement du cadre institutionnel de la décentralisation, le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, l'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, le renforcement de la déconcentration en collaboration avec les différents ministères et enfin le suivi et la coordination dans la mise en œuvre des PDR, outil de développement local à la disposition des régions.

Les spécialistes de la banque mondiale ont apprécié et la clarté dans la présentation du ministre et les priori-

tés retenues par son département pour booster le processus de la décentralisation et le développement local.

Décentralisation et protection sociale

Ensuite, le ministre a eu en compagnie de sa collègue du SEAS, S.E. Mme Mouna Osman Aden a eu des réunions techniques aux cours desquelles la décentralisation et la protection sociale sont traitées ensemble. La raison est que ces deux thématiques sont intrinsèquement liées dans la mesure où la mise en œuvre de la politique de la protection sociale ne peut être exécutée efficacement que si elle s'appuie sur les institutions décentralisées.

A cette occasion, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et sa collègue, la secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales, S.E. Mme. Mouna

Osman Aden ont tous deux insisté sur le fait que leurs départements collaboreraient étroitement dans la prestation de services de protection sociale aux populations vulnérables. Ils ont cité l'exemple du programme de transfert monétaire aux ménages vulnérables. Le responsable du programme volet social de la Banque mondiale a salué la parfaite collaboration existant entre les deux ministères. Il a également suggéré l'organisation d'une visite de travail au Bénin pour bénéficier de la partage d'expérience de ce pays qui dispose d'un système de protection sociale très avancé dont le fonctionnement repose sur les institutions décentralisées.

Enfin, ce déplacement à Washington s'est conclu par des visites de terrain organisées conjointement pour les deux ministres. Elles ont porté sur deux sites dans la banlieue de Washington accueillant des personnes à besoins spéciaux. Il s'agit d'une boulangerie et d'un caféteria, lesquels constituent des lieux d'apprentissage de métiers destinés à cette catégorie de personnes. Cette expérience de terrain a été enrichissante pour les deux ministres et leurs collaborateurs parce qu'elle leur a permis de découvrir un type de système organisationnel qui est à la fois un centre d'apprentissage, un lieu de création d'emploi et d'intégration social.



MDCD/MAEPRH : Une réunion de partage d'informations sur la programmation du ministère de l'agriculture dans les régions et les voies et moyens du renforcement de ses services déconcentrés



A l'initiative du ministère délégué chargé de la décentralisation, le département de l'agriculture est venu partager avec celui-ci les informations sur ses programmations en cours et à venir dans les régions au cours d'une importante réunion de concertation.

Co-présidée par le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et son collègue de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques, S.E. M. Mohamed Ahmed Awaleh, cette première rencontre avait un triple objectif :

- 1) Prendre connaissance des activités programmées dans les différents projets en cours et à venir, en déclinant les thèmes et zones géographiques des interventions,
- 2) Réfléchir sur l'amélioration de l'efficacité de ces interventions dans les régions intérieures du pays en les coordonnant davantage, et

3) Réfléchir sur la responsabilisation des services décentralisés du ministère, mieux outillés et équipés pour intervenir en situation d'urgence telles que des pannes des forages.

Dans son discours d'ouverture, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a tout d'abord remercié son collègue de l'agriculture et ses collaborateurs d'avoir répondu à son invitation. Il a rappelé l'importance du ministère de l'agriculture dont les ac-

tions sont résolument tournées vers le développement des régions et qui représentent tous les socles pour consolider le processus de mise en œuvre de la décentralisation par le biais des transferts de compétences.

Le ministre de l'agriculture, S.E. M. Mohamed Ahmed Awaleh s'est engagé à renforcer les services déconcentrés en moyens humains et matériels pour répondre aux attentes de la population rurale et ce en étroite collaboration avec le ministère délégué chargé de la décentralisation.

Compte tenu du fait que cette réunion intervenait à l'arrivée proche de la période estivale, favorable à des situations de crise dues à la soif, les deux ministres ont attiré l'attention des équipes techniques sur la nécessité de se préparer pour intervenir au profit des populations rurales vulnérables.

Enfin, ils sont convenus d'organiser à l'issue du mois béni du ramadan des réunions techniques de concertation tournantes dans les régions impliquant les équipes de deux départements concernés.





MDCD/SEAS

Poursuite des actions en synergie en faveur des populations des zones rurales



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et sa collègue du secrétariat d'état aux affaires sociales, S.E. Mme Mouna Osman Aden dont les départements se complètent dans les prérogatives respectives de lutte contre la pauvreté et de la promotion de développement des régions, ont poursuivi au cours de cette année 2018 des visites de proximité auprès des populations des zones rurales reculées du pays. Les objectifs assignés à leurs déplacements étaient de s'informer de la situation des populations visitées, de discuter avec leurs représentants des questions de développement local mais également de recueillir leurs doléances afin d'apporter des réponses rapides susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie.

A Guestir. La mission conjointe codirigée par le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et sa collègue du secrétariat d'état chargée des affaires sociales S.E. Mme Mouna Osman Aden s'est rendue le 12 mai dans ce village de la région d'Ali-Sabieh, si-

tué à la jonction de trois frontières. La mission ministérielle était accompagnée par une équipe du programme de gestion des eaux et des sols (PROGRES), une unité de projet du ministère de l'agriculture. Celle-ci était venue constater la capacité hydrique des ouvrages réalisés dans le lit de l'oued Guestir. A son arrivée sur le lieu, la mission ministérielle qu'accompagnait également les autorités civiles et militaires de la région dont le préfet Mohamed Waberi Assoweh et le président du conseil régional d'Ali-Sabieh, Omar Ahmed Waiss a reçu un accueil très chaleureux.

Au cours de la réunion qui s'en est suivie, après les mots de bienvenue de ces derniers, les représentants de la population de Guestir ont de vives voix remercié la délégation ministérielle pour sa visite et le don alimentaire. Ils ont formulé des doléances dont les deux ministres ont pris bonne note, surtout une demande d'aide pour s'engager dans des activités agro-pastorales.

A Harrougo. Après Guestir, ce fut au tour de la localité de Harrougo, dans la région de Dikhil d'accueillir

le lendemain le 13 mai cette mission conjointe du ministère de la décentralisation et du secrétariat d'État aux affaires sociales. Harrougo est l'un de trois gros campements avec Biida et Alailou situé sur le plateau de Dakka, à 70 km de Dikhil, le chef-lieu de la région du même nom dans une zone riche de pâturages malgré les sécheresses récurrentes de ces dernières années. Comme à l'accoutumée, la mission ministérielle a été accompagnée par les autorités civiles et militaires de la région dont le préfet, Mohamed Cheiko Hassan et le président du conseil régional, Abdourahman Yonis. Elle a reçu un accueil très chaleureux de la part de la population de ce secteur de la grande région de Dikhil.

Au cours d'une réunion tenue lors de cette occasion, les doléances transmises par les représentants de celle-ci ont porté notamment sur:

- la réhabilitation de la piste pour désenclaver les campements,
- la création d'un poste de santé avancé ou le déplacement d'une équipe mobile de la santé;
- l'élargissement des infrastructures hydrauliques (citernes enterrées) pour les autres localités du plateau de Dak-



ka et,

- l'augmentation des nombres de ménages bénéficiant du programme national de solidarité famille.

La délégation ministérielle a à son tour remercié la population de ces 3 gros campements pour l'accueil chaleureux qu'elle leur a réservé. Elle a affirmé avoir pris bonne note de leurs doléances tout en s'engageant d'apporter des réponses pour celles d'entre elles dépendant de leurs départements et d'en transmettre les autres à leurs collègues concernés afin de faciliter le développement socio-économique et le désenclavement des localités du plateau de Dakka. Les deux ministres ont remis ensuite à la population des vivres sèches composées de riz, de farines, de huiles, de dattes ainsi qu'un lot de matériels destiné à la réhabilitation de pistes d'accessibilité entre ces zones rurales du plateau de Dakka et le chef-lieu de la région. Cette dotation en denrées alimentaire constituait une assistance humanitaire émanant de son S.E. M. le président de République et de la première dame à l'occasion de ce déplacement, lequel intervenait à la veille du mois béni du Ramadan.

Amaylou. Après les régions du sud et du sud-ouest, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et sa collègue, la secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales, S.E. Mme. Mouna Osman Aden se sont rendus à Amay-

lou, une localité de la sous préfecture de Randa dans la région de Tadjourah. Les deux membres du gouvernement dont les départements qui n'ont cessé de consolider leur partenariat au service du développement local et de la résilience des populations rurales étaient accompagnés au cours de cette mission par, outre leurs staffs et les représentants des ministères sectoriels, le commandant des forces japonaises d'autodéfense à Djibouti, le colonel Takuro Sekia ainsi que par les autorités militaires et civiles de la région dont le préfet de Tadjourah, Abdoulmalik Mohamed Banoyta, le sous-préfet de Randa, Aden Mohamed Daoud et le vice-président du conseil régional de Tadjourah, Abdo

Omar Abdoukader. Au cours de leur importante réunion de travail avec les représentants de la population, les discussions ont été essentiellement centrées sur la problématique de la soif, l'accès aux soins et à l'éducation, la sécurité alimentaire et d'autres points importants. Les deux ministres ont pris bonne note des doléances formulées par les chefs coutumiers et les mères de famille. Après ces échanges, ceux-ci, leurs collaborateurs et les autorités locales ainsi que le colonel Sekia ont visité l'ouvrage d'eau réalisé il y a cinq ans par l'unité de gestion des projets du ministère de l'Agriculture. Cette citerne enterrée d'une capacité de 100 m3 d'eau, a significativement amélioré les conditions de vie des populations de cette localité et de ses environs. Important carrefour pour les habitants des villages du parcours pastoral Randa-Makarrasou, le village d'Amaylou où les gens se regroupent pour les événements importants comme les prières de l'Aïd et les palabres et où ils effectuent leur devoir civique à chaque scrutin, est appelé à moyen terme à devenir un vrai village avec tous les services sociaux nécessaires. Tel est l'objectif du gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'exode rural



Réunion sur l'évaluation concertée de l'état d'appropriation des PDR



L'évaluation concertée de l'état d'appropriation des Plans de développement régionaux par les points focaux des départements sectoriels et techniques a fait l'objet d'une importante réunion organisée par le ministre délégué chargé de la décentralisation.

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a présidé le 10 mai, dans la salle de conférence de son département, une importante réunion de concertation relative à l'évaluation concertée de l'état d'appropriation des Plans de développement régionaux (PDR) par les points focaux des départements sectoriels et techniques. Elle a regroupé, outre les cadres de son département, les principaux points focaux des ministères sectoriels et techniques, impliqués dans la mise en œuvre de ces PDR. L'objectif était de créer un mécanisme de concertation pérenne débouchant sur un travail harmonieux, synergique et coordonné pour capitaliser en matière de communication et de plaider sur les réformes relatives à la décentralisation.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a, d'emblée, rappelé que son département a entamé un état de lieux mettant en exergue

la nécessité d'une vision sectorielle et régionale, tant des projets achevés, en cours que des projets prévus par les différents départements, tout en adéquation avec les PDR adoptés de manière consensuelle et coordonnée pour chaque région. Il a précisé que la décision de son département est prise conformément à la feuille de route tracée par le Chef de l'État. Il a souligné qu'un travail de réactualisation, d'harmonisation et de synergie s'impose, en profitant de l'expertise et du savoir-faire de chaque département, pour mieux aboutir à des résultats probants. Le ministre a estimé que ce travail de concertation devra constituer un atout crucial dans cette évaluation de l'appropriation des PDR, qui donne aux Conseils régionaux l'opportunité de mieux coordonner le suivi de la mise en œuvre de ces plans et d'affiner leur priorité pour leur planification. Il a salué l'implication effective des départements sectoriels tout en rappelant que la finalité de ce travail d'évaluation débouchera sur l'organisation d'une réunion interministérielle.

La décentralisation, un chantier prioritaire du président de la République

Le ministre n'a pas manqué de rappeler que la décentralisation constitue un chantier ultime et prioritaire pour le président de la République, Son

Excellence Monsieur Ismaïl Omar Guelleh qui exige dans la conduite de ce processus concertation, synergie, coordination, implication, dynamisme, volontarisme et écoute attentive tant du gouvernement que des acteurs et intervenants régionaux et locaux.

En se référant à la vision et aux instructions claires du président de la République, le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a tenu à mettre en exergue certains principes de vérité devant guider le processus de la réforme de la décentralisation.

«Le développement de nos régions, a-t-il souligné, ne peut se réaliser que dans le temps et dans la durée. Cette première vérité nous évitera de confondre vitesse et précipitation.» La deuxième vérité selon lui est la prise en compte du fait que le développement de nos régions ne se fera pas sans les ressources humaines nécessaires. « Il nous faut investir, a-t-il souligné, dans le renforcement des capacités et la formation pour que les hommes et les femmes issus des régions aient la maîtrise de leur développement».

Enfin, pour le ministre, la troisième vérité est que le développement de nos régions ne se fera que si on exploite les ressources économiques spécifiques à chaque région.

Au cours de cette réunion, les points focaux des départements sectoriels et techniques, ont pris la parole tour à tour, pour assurer de leur haut degré d'implication, tout en faisant part de leur appréciation des efforts entrepris par le ministre délégué chargé de la décentralisation. Ils ont tous adhéré à la proposition de ce dernier département quant à la nécessité de mettre en place un mécanisme dédié à la communication et au plaidoyer mettant l'accent sur l'approche inclusive et participative avec les différents acteurs et intervenants du processus de la décentralisation.

Fiscalité locale:

Le ministre sur le terrain pour prendre la mesure de l'état d'avancement des recouvrements des recettes fiscales



Waberi Assowé à Ali-Sabieh, Mohamed Cheiko Hassan à Dikhil et Abdillahi Darar à Arta, une réunion de travail au siège du conseil régional avec son président, Omar Ahmed Waïss à Ali-Sabieh, Abdourahman Yonis à Dikhil et Elmi Bouh Goudal à Arta et enfin une visite du centre régional des impôts. Dans chaque région, cette dernière étape a été l'occasion pour le ministre de constater sur place l'état d'avancement des recouvrement des recette fiscales dans le cadre de la mise en œuvre de la fiscalité locale, les efforts fournis par les agents de service de la fiscalité à cet effet et les difficultés rencontrées ainsi que le degré d'adhésion des contribuables locaux. Il a félicité les premiers qui travaillent en étroite collaboration avec les autorités de la

région, la gendarmerie et la police et les a encouragés à maintenir leur effort. Au vu des résultats enregistrés, le ministre a qualifié à juste titre la collectivité territoriale d'Ali-Sabieh de « région pilote » dans la mise en œuvre de la fiscalité locale. Il s'est félicité de la bonne collaboration de son collègue du budget, SE M. Bodeh Ahmed Robleh dans ce volet important de la décentralisation fiscale. Tout en insistant sur le fait que « l'impôt, quoiqu'une mesure contraignante pour les citoyens, ne constitue pas moins un bien indispensable pour le développement de la région », le ministre Hamadou Mohamed Aramis n'a pas manqué de mettre l'accent sur le côté symbolique de ces recettes, lesquelles ne sont pas importantes pour le budget des collectivités territoriales. Il a partout terminé sur une note d'espoir en rappelé la volonté du chef de l'État de mettre en œuvre une politique d'un développement équilibré afin de permettre ainsi l'émergence des pôles de croissance économique régionale

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, accompagné des responsables de son département, s'est rendu successivement le 6 mai à Ali-sabieh, le 24 juin à Dikhil et le 20 septembre à Arta afin de prendre la mesure de l'état d'avancement des recouvrements des recettes fiscales transférées aux collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre de l'embryon de la fiscalité locale dans ces régions du sud et du sud-ouest du pays.

Au menu de ces déplacements, à chaque étape, une visite de courtoisie chez le préfet de la région, Mohamed



La décentralisation à l'agenda des tournées dans les chefs lieux des régions d'une importante délégation ministérielle



Le premier ministre, S.E. M. Abdoukader Kamil Mohamed a effectué entre la fin du mois de septembre et dans le courant du mois d'octobre des tournées dans les chefs-lieux des régions de l'intérieur pour s'enquérir des avancées mais également des difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre sur le terrain du processus de décentralisation. Il était à la tête d'une importante délégation ministérielle comprenant les ministres de l'intérieur, du budget et de la décentralisation, respectivement S.E. MM. Hassan Omar Mohamed, Bodeh Ahmed Robleh et Hamadou Mohamed Aramis.

A Ali-Sabieh et à Dikhil les 23 et 24 septembre, à Arta le 8 octobre et enfin à Tadjourah et à Obock les 16 et 17 octobre, le premier ministre et la délégation ministérielle qui l'accompagnait ont eu à chaque étape des dis-

cussions avec l'ensemble des acteurs locaux concernés par le processus de décentralisation (préfet, sous-préfets, élus locaux et responsables des services déconcentrés de l'état) mais également les chefs coutumiers et religieux ainsi que les représentants de la société civile.

Ces tournées, au cours desquelles il était question surtout de faire un état des lieux en matière de transfert de

compétences, de la déconcentration des services, de la collaboration entre les responsables des entités décentralisées et des services déconcentrés et de l'état de fonctionnement de ces derniers, ont témoigné de l'importance qu'attache le gouvernement à l'enracinement du processus de décentralisation, lequel avec la création en 2016 d'un département qui lui est dédié suscite beaucoup d'espoirs de nos concitoyens.



MDCD/COMMUNES

Le suivi de fonctionnement et des activités à l'ordre du jour des réunions de travail du MDCD avec les communes



Le ministère délégué chargé de la décentralisation a organisé successivement les 30 et 31 octobre des réunions de travail avec les communes de Balbala et de Boulaos. Celles-ci ont porté sur le suivi de fonctionnement et des activités de ces entités décentralisées.

Cette initiative venait du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis. Elle était en parfaite adéquation avec les missions et compétences attribuées à son département par le législateur pour la mise en œuvre de la politique nationale en matière de la décentralisation.

A chaque fois, la réunion de travail au cours de laquelle l'état de fonctionnement et les activités présentés par les entités décentralisées ont été discutés a regroupé les responsables du département de la décentralisation, les élus communaux avec en tête leurs présidents, respectivement Nour Waberi Assoweh et Mohamed Omar Ismail, les représentants des départements sectoriels, à savoir le secrétariat d'état aux Affaires sociales, le ministère de la Femme et de la famille et celui délé-

gué au Logement ainsi que de l'Union nationale des femmes djiboutiennes (UNFD). Les chefs des quartiers et les représentants de la société civile avaient été également conviés à ces réunions.

Le ministère profite pour faire passer des messages aux élus communaux

Le ministère a profité de l'occasion de ces rencontres avec les élus communaux pour leur faire passer des messages importants relatifs à l'importance de leur forte implication dans les activités tendant à l'amélioration des conditions de vie de leurs administrés,

comme celles portant sur la promotion de la propreté de l'environnement de leur commune. À cet effet, le ministère a jugé important de redynamiser les conseils d'hygiène des quartiers pour que la propreté devienne une préoccupation de tout le monde. Un autre message a porté sur la nécessité de la part des élus communaux de s'investir davantage dans les activités d'orientation et d'encouragement des populations vulnérables de leur commune afin que celles-ci puissent bénéficier, comme il se doit, des services de proximité offerts par les guichets sociaux mis en place dans tous les arrondissements dans le cadre du partenariat entre le secrétariat d'état chargé des affaires sociales et le ministère délégué chargé de la décentralisation.

Les deux présidents des communes (Balbala et Boulaos), respectivement Nour Waberi Assoweh et Mohamed Omar Ismail ont, pour leur part, profité de ces occasions pour remercier le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis pour son engagement constant aux côtés des entités décentralisées afin d'appuyer celles-ci dans l'accomplissement de leurs missions.





Journée mondiale de l'alimentation 2018

Discours du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à l'occasion de cet important événement



La journée mondiale de l'alimentation est célébrée chaque année en République de Djibouti comme dans plus de 130 pays dans le monde le 16 octobre, date de la création de la FAO dans le but de renforcer la sensibilisation et promouvoir l'action en faveur des personnes souffrant de la faim dans le monde et faire prendre conscience de la nécessité d'une sécurité alimentaire et d'une alimentation nutritive pour tous.

Cette année, elle a été célébrée à Djibouti le 17 octobre avec un jour de décalage en raison sans doute qu'elle tombait un mardi, jour de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres. Cette édition 2018, placée sous le haut patronage du chef de l'Etat, S.E. M. Ismail Omar Guelleh, avait pour thème : «Agir pour l'avenir. La faim zéro pour 2030, c'est possible». Elle a eu lieu à Douda, en région d'Arta. Dans un important discours prononcé à cette occasion, le chef de l'Etat a cité le ministère délégué chargé de la décentralisation comme l'un de trois principaux départements avec l'agriculture et le secrétariat d'état chargé des affaires sociales, lesquels œuvrent de concert chez nous dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Ce qui explique l'invitation qu'il a faite à S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis à participer à cet événement aux côtés de son collègue de l'agriculture, S.E. M. Mohamed Ahmed Awaleh, organisateur de l'événement mais également de faire une intervention dont *La Décentralisation* reproduit ci-dessous le texte intégral.



« **E**xcellence Monsieur le président de la République, Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Monsieur le Représentant résident de la FAO à Djibouti, Madame la Représentante de l'UNICEF et coordinatrice par intérim du système des Nations unies, Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques, des Organisations internationales ici présentes, Messieurs les présidents des Conseils régionaux, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les représentants des ONG, Coopératives et Associations, Honorables invités, Mesdames et Messieurs

Comme chaque année, la journée mondiale de l'alimentation interpelle notre conscience individuelle, notre conscience collective, et notre conscience nationale. Et comme chaque année, notre pays à l'instar des autres pays du monde et avec la collaboration de la FAO qui a instauré cette journée, se penche sur la pro-

blématique de l'alimentation. Et plus précisément sur les moyens à mettre en œuvre pour éradiquer la faim sur le territoire national, convergeant ainsi avec l'objectif mondial Faim Zéro à l'horizon 2030.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En tant que ministre de la décentralisation, permettez tout d'abord que j'exprime ma satisfaction pour la tenue de cette journée dans la région d'Arta. C'est un symbole fort pour la politique de la décentralisation. Et bien entendu, j'encourage à l'avenir à ce que des événements similaires soient délocalisés en dehors de la capitale.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs.

Généralement, une journée comme celle d'aujourd'hui, sert d'occasion aux décideurs politiques que nous sommes pour faire émerger des réflexions et des propositions autour de la thématique désignée. Mais bien entendu, cela ne nous dispense pas aussi de dresser un petit bilan des réalisations pour évaluer la distance parcourue mais aussi et surtout pour mesurer la distance qui reste à parcourir !

Là aussi, Excellence Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Je ne voudrai pas empiéter sur le terrain de mon collègue de l'agriculture qui est mieux qualifié que moi et qui va me succéder à cette tribune, tout à l'heure. Mais je voudrais quand même, à ma manière, apprécier avec vous le chemin parcouru sur le terrain de la sécurité alimentaire, notamment dans le volet de la lutte contre la soif que je connais bien pour avoir œuvré moi-même dans un grand programme en milieu rural.

Excellence Monsieur le président,

J'ai sillonné et je continue de sillonner les zones rurales. Et je peux dire que depuis que vous avez décidé de dire non à la soif, il y a un avant et un après. En effet, aujourd'hui grâce aux forages, qui ont vu leur nombre se multiplier, grâce aux puits de proximité, qu'on a creusé un peu partout mais aussi grâce à la mobilisation des eaux de surface, le millier rural n'est plus en stress hydrique permanent. Et je crois savoir même qu'il y a deux ans la capacité de résilience de notre pays par rapport aux pays limitrophes, a été saluée par les spécialistes de la question.

Actualités

Comme je vous ai dit tout à l'heure, je laisserai le bilan à mon collègue, mais de façon globale, l'insécurité alimentaire a reculé sur l'ensemble du territoire. Je voudrais d'ailleurs saluer ici le formidable travail de terrain accompli par le ministère de l'agriculture avec qui mon département collabore beaucoup dans les régions, tout comme avec le ministère de la solidarité sociale.

Comme vous le savez, notre pays subi des contraintes alimentaires fortes qui empêchent la production agricole classique pour atteindre nos objectifs. Ceci dit l'approche intégrée retenue par le gouvernement qui combine la sécurité économique, la sécurité alimentaire et la sécurité nutritionnelle est la plus appropriée et porte ses fruits. Il est indéniable aujourd'hui que grâce aux politiques de développement économique d'accès à la santé, d'accès au logement ou encore d'accès à l'éducation, les ménages Djiboutiens voient leur condition d'existence s'améliorer.

Excellence Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Notre responsabilité d'hommes et de femmes politiques c'est de regarder le verre à moitié plein, mais c'est aussi de regarder le verre à moitié vide. C'est d'ailleurs le but de cette journée où on doit réfléchir ensemble à éradiquer complètement la faim et la pauvreté.

Nous sommes sur une bonne trajectoire mais comment faire pour persévérer et pour augmenter la cadence ? On doit se poser ces genres de question et y apporter des éléments de réponse, car et c'est peut-être une évidence que je vais énoncer ici, l'Etat ne peut pas tout,

Les investissements publics dans le secteur de la protection sociale ou encore dans l'éducation et la santé sont essentiels dans la lutte contre la pauvreté et enfin dans l'atteinte des



objectifs de développement. Mais ces investissements doivent être épaulés, soutenus, complétés, par des investissements privés dans le secteur de la production, comme cela a été fait dans les secteurs des infrastructures. Et c'est de cette combinaison d'investissement public et privé, je veux dire de cette force d'addition d'investissements qu'on peut espérer une meilleure efficacité dans la lutte contre la pauvreté.

Dans cette optique, Excellence Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, nos régions ont de formidables atouts, à faire valoir. Et chacune de nos régions à ses spécificités et ses potentialités que le gouvernement a étudiées et consignées dans le plan des développements régionaux.

Le ministère de la décentralisation, par l'élaboration d'un code des collectivités locales, est en train de mettre en place, les dispositions juridiques et techniques pour que les investisseurs privés et le milieu d'affaire saisissent les opportunités de développement de nos régions. En cela, Excellence Monsieur le président, nous avons voulu suivre vos instructions pour que chacune de nos régions soient baignées dans un tissu socio-économique qui assure son développement

Et c'est bien en procédant ainsi que nous pourrions guerroier contre le chômage et la pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer, permettez que je cite l'exemple de cette belle région d'Arta où nous sommes aujourd'hui pour défendre le vertu du développement économique de nos régions. Car Arta peut servir de modèle pour les autres régions, car Arta, sa proximité avec Djibouti-ville, ses atouts touristiques, ses ressources halieutiques, ses jardins maraîchers et bientôt son grand barrage, etc., tous ses secteurs combinés à d'autres peuvent participer à l'essor économique de cette région.

Excellence Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Si vous le permettez, je voudrais profiter de cette journée pour faire un appel aux investisseurs privés et aux entreprises nationales. Venez au côté de l'Etat, investir et développer nos régions, vous ferez des bonnes affaires et vous nous aiderez à atteindre nos objectifs de développement.

Je vous remercie de votre attention.»



La collaboration MDCD – MENFOP, un partenariat au beau fixe !



Le ministre-délégué chargé de la décentralisation travaille depuis sa création en étroite synergie avec le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle et notamment dans le cadre de la création des écoles dans les coins et les recoins les plus reculés du pays, la décentralisation des examens dans les régions ou la célébration de l'Excellence aux examens du baccalauréat. C'est fort de cette nouvelle dynamique amorcée par son collègue, S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud que S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a effectué une tournée de supervision du brevet de l'Enseignement Fondamental l'année dernière à la tête d'une importante délégation conjointe de son ministère et celle du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle ainsi que des autorités locales dans les régions lors des examens du BEF.

Laquelle tournée fut l'occasion pour le ministre et sa suite d'apprécier de visu et avec une grande satisfaction dans les différents centres d'examen la qualité de l'organisation et un taux d'absentéisme quasi-nul aussi bien de la part des enseignants que des candidats.

Par ailleurs, la passation, l'anonymat, la correction, la saisie et la proclamation des résultats furent effectués sur place dans le chef-lieu de chaque région ainsi que dans la totalité des écoles fondamentales des localités intérieures à l'occasion de cette première session du BEF placée sous le signe de la décentralisation par le MENFOP.

Il s'agit là d'une initiative remarquable grâce à laquelle les élèves des régions bénéficient des mêmes situations que ceux de la capitale et que cela va incontestablement favoriser sur tout le territoire les conditions propres à donner à chaque élève la même chance de réussite et des résultats scolaires meilleurs.

Cette nouvelle organisation constitue en outre, non seulement l'aboutissement d'un travail mené en synergie avec son ami et collègue S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud mais témoigne aussi avec évidence d'une véritable dynamique positive que les deux départements ont réussi à amorcer et entendent poursuivre à travers des actions orientées autour de 2 axes de la proximité à savoir, l'équité et l'efficacité dans le but de mieux répondre aux attentes de nos concitoyens et d'être au plus près de leur besoin. Et Cela, bien évidemment conformément à la feuille de route du président de la République, Son Excellence Monsieur Ismail Omar Guelleh qui place la satisfaction des usagers au cœur des préoccupations des politiques publiques.

Enfin, notons qu'à chaque étape de sa tournée, le ministre délégué chargé de la décentralisation a saisi cette occasion pour se réunir et échanger avec les membres des parents d'élèves et les représentants des autorités locales. Au cours de ces différentes rencontres, le ministre a exhorté vivement les uns et les autres, à se mobiliser massivement pour lutter avec efficacité contre le décrochage scolaire tout en insistant sur la nécessité d'apporter une attention particulière à la scolarisation des filles qui suscite parfois de résistance en milieu rural.

Dans cette perspective, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a tenu à rappeler que la question de scolarisation des filles était un véritable gage d'un avenir meilleur relevant d'une priorité nationale à laquelle la première Dame du pays attache, de tout temps, une importance capitale en ne ménageant aucun effort pour sensibiliser et inciter constamment dans ce sens.

D'où la responsabilité qui incombe à tout un chacun pour œuvrer avec conviction et détermination pour faire triompher cette cause.

L'autre action majeure phare de la collaboration avec le MENFOP consiste en la célébration de la réussite aux examens du baccalauréat dans les régions à laquelle le MDCD participe de manière effective.

La cérémonie de Djibouti étant présidée par le chef de l'Etat en personne, il a été décidé en effet de dépêcher un membre du gouvernement dans chaque région et d'organiser sur place avec le MENFOP un événement similaire pour encourager et distinguer les meilleurs candidats à cet important examen de fin de cursus scolaire pour nos enfants.



Actualités

Discours du ministre délégué chargé de la décentralisation à la cérémonie de lancement des activités du projet d'appui aux autorités locales de Djibouti et de l'ANCLD

«Mon département en charge de cadrage et de la feuille de route du Président de la République en matière de la politique de la décentralisation veillera aussi à la cohérence et à l'efficacité de toutes les activités de décentralisation sur l'ensemble du territoire national.»



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a participé le 24 octobre à la cérémonie de lancement des activités du projet d'appui aux autorités locales de Djibouti et de l'association nationale des collectivités locales de Djibouti (ANCLD) organisée sous le haut patronage du premier ministre, S.E. M. Abdoukader Kamil Mohamed. La Décentralisation reproduit ci-dessous le texte intégral du discours qu'il a prononcé à cette occasion.

«Monsieur le premier ministre, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Monsieur l'Ambassadeur de l'Union

Européenne, Monsieur le secrétaire permanent de l'Association Internationale des maires francophones, Madame la maire, Messieurs les présidents des Conseils régionaux, Messieurs les présidents des Communes de la ville de Djibouti, Mesdames et Messieurs les membres de l'Association Nationale des Collectivités locales Djiboutiennes, Honorables invités,

Je suis très heureux de partager avec vous cette journée de réflexion autour des thématiques de la décentralisation. Je voudrais tout d'abord remercier ceux et celles qui ont œuvré pour que cette journée puisse se tenir, notamment l'Association nationale des

collectivités locales djiboutiennes. Je voudrais également remercier le premier ministre pour avoir accepté de parrainer cet événement, car cela témoigne de la volonté et de la détermination du gouvernement à s'engager énergiquement dans le processus de la décentralisation.

Un salut amical également aux élus sortants présents dans la salle et qui ont eu la sagesse de mettre en place cette association des collectivités locales qui sert de plateforme et d'interface pour les élus locaux.

Monsieur le premier ministre, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la décentralisation est une des priorités politiques

affichée par le président de la République, lors de sa réélection en 2016. Cette priorité, le président a voulu la rendre visible et lisible par la mise en place d'un ministère entièrement dédié à la décentralisation. Cette priorité est en phase avec les préoccupations et les aspirations de nos compatriotes. Je le constate pendant les nombreuses visites que j'effectue sur le terrain. Récemment encore, lors de la tournée régionale réalisée avec le premier ministre, nous avons pu être témoin de l'engouement, mais aussi de l'impatience de nos compatriotes par rapport à cette nouvelle politique de proximité. Cet engouement et ces impatiences, nous devons les analyser et nous devons les comprendre.

Monsieur le premier ministre, Mesdames et Messieurs,

Notre politique de décentralisation a franchi, au fil du temps, des obstacles et des étapes. En cela, nous avons été fidèle à la vision du Président de ne pas greffer artificiellement une nouvelle conception et une nouvelle pratique sur un corpus politique et administratif très conservateur, très centralisateur et très bureaucratique. Cela aurait nécessairement entraîné une réaction de rejet. C'est pourquoi, nous avons opté pour une méthode moins frontale et plus pédagogique.

Aujourd'hui, l'impatience, et parfois les critiques de nos compatriotes sont aussi les symptômes d'une adhésion et d'une compréhension des enjeux de la politique de la décentralisation. Autrement dit les attentes de nos compatriotes sont donc légitimes. Et le gouvernement, en premier lieu, le ministère de la décentralisation, se doit d'être à la hauteur de ces attentes. C'est pourquoi, nous devons renforcer notre politique de déconcentration technique et administrative. C'est pourquoi aussi, nous devons accélérer et compléter notre politique de transfert des compétences prévu par les textes en vigueur. Car ce qui est

en jeu c'est aussi bien la crédibilité que l'efficacité de notre politique de gestion de proximité qui doit cibler en priorité l'amélioration du quotidien de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire national. Ce qui est en jeu également, c'est aussi l'accès de nos compatriotes à un service public de qualité.

Ceci dit, Monsieur le premier ministre, Mesdames et Messieurs, gardons-nous de tout malentendu. Je ne voudrais pas qu'on comprenne ou qu'on réduise notre politique de décentralisation à une simple gestion administrative. Je ne voudrais pas qu'on tienne nos élus locaux pour de simple relai de l'administration centrale. Car l'ambition que le Président de la République a assigné à notre décentralisation, c'est aussi d'ouvrir une nouvelle ère de développement économique reparti sur l'ensemble du territoire national. De sorte à ce que notre croissance économique soit aussi le vecteur d'un développement social, par le biais de la lutte contre le chômage et la précarité de toute sorte. C'est pourquoi, mon département s'évertue aussi à mettre en place les dispositifs techniques et législatifs, pour que la décentralisation impulse un développement économique de nos territoires, basé sur les potentialités et les spécificités de chaque région.

En adéquation avec la vision 2035 et les Plans de développement régionaux arrêté en conseil des ministres. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons élaboré un code des collectivités territoriales. Ce code dont l'élaboration a été un vrai moment de démocratie participative, avec tous les acteurs de la décentralisation, renforce les compétences et les prérogatives des collectivités territoriales dans le développement local. En synergie avec l'administration centrale, ce nouveau code lève les barrières et les pesanteurs qui empêchent nos régions d'être des acteurs économiques à part entière.

Monsieur le premier ministre, Mesdames et Messieurs,

J'ai commencé mon intervention en rappelant que la décentralisation est un processus de longue haleine. Néanmoins, ses succès d'étapes et ses conquêtes nous encouragent à persévérer et même à accélérer la cadence. C'est pourquoi, cette année, en ouvrant le chantier de la fiscalité locale, le gouvernement a envoyé un signal politique fort pour montrer que ce processus a encore franchi un palier supplémentaire. Et à l'avenir, nous allons encore franchir d'autres paliers. Et cela va de soi que le pouvoir public fera tout pour progresser sur ce chemin. Mais dans cette aventure, nous avons besoin de toutes les énergies, aussi bien des acteurs publics que privés. Et comme l'a rappelé à juste titre le Président de la République, lors de la journée de l'alimentation, la semaine dernière, je réitère ici encore mon appel aux investisseurs aussi bien nationaux qu'internationaux. Nos régions regorgent des opportunités, venez y investir. L'Etat vous accompagnera avec des mesures incitatives.

Monsieur le premier ministre, Mesdames et Messieurs,

En presque une décennie, la décentralisation s'est frayée un chemin et occupe une place centrale dans le paysage institutionnel de notre jeune démocratie. En tant que Ministre qui a l'honneur de diriger ce département, je me réjouis que les élus locaux, en synergie avec les élus nationaux participent à la bonne gouvernance nationale. Mon département en charge de cadrage et de la feuille de route du président de la République en matière de la politique de la décentralisation veillera aussi à la cohérence et à l'efficacité de toutes les activités de décentralisation sur l'ensemble du territoire national.»

Actualités

MDCD/MERN

Inaugurations des stations services à Tadjourah et à Obock



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a co-présidé les 27 et 28 octobre avec son collègue de l'énergie, chargé des ressources naturelles, S.E. M. Yonis Ali Guedi les cérémonies d'inauguration de deux stations-services de la société Rubis Énergie, l'une à Tadjourah, Station service Daoud Ahmed Adab, et l'autre à Obock. Ces initiatives entrent dans le cadre de la politique de la décentralisation dont parmi les objectifs la promotion de développement local occupe une place importante. A Tadjourah comme à Obock, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a rappelé que l'implantation de ces stations services était «le fruit d'un partenariat entre le ministère de l'énergie et celui délégué chargé de la décentralisation» pour valoriser les économies de ces deux régions du nord et améliorer ainsi les conditions de vie de nos concitoyens de cette partie du pays.



Renforcement des capacités:

des cadres du MDCD participent en Chine au séminaire des gouverneurs locaux des pays francophones de l'année 2018



A l'invitation du ministère chinois du commerce, deux cadres du MDCD, **Gouled Saad Hersi et Kadiga Kamil Houmed**, ont participé du 24 octobre au 15 novembre 2018 à Nanchang (province du Jiangxi) à un séminaire des gouverneurs locaux des pays francophones de l'année 2018.

Ce séminaire de formation organisé par l'institut des langues étrangères

et la branche du ministère du commerce extérieur de la province de Jiangxi s'adressait à des hauts cadres des ministères centraux en charge de la décentralisation et du développement local et aux élus des collectivités territoriales. Il a porté sur la capacité de renforcement des participants provenant de huit pays du continent (Madagascar, Djibouti, Algérie, Mali, Burundi, Sénégal, Congo et Cameroun) et ce à travers le partage de l'expérience de la Chine en matière de dé-

veloppement local.

A l'occasion du banquet de bienvenue, Kadiga Kamil a fait, au nom des participants djiboutiens, au nombre de trois avec un cadre du MENFPOP, Yacin Ibrahim Abdi, une présentation de la République de Djibouti dans laquelle elle a mis en exergue ses atouts pour attirer les investissements étrangers et la place importante qu'occupe la Chine comme partenaire économique.



Actualités

Le ministre délégué chargé de la décentralisation dans la région d'Ali-Sabieh en compagnie de ses collègues



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis s'est rendu le 4 novembre à Ali-Sabieh pour prendre part à une cérémonie de remise d'équipements didactiques aux lycées techniques des régions et de la signature d'une convention de partenariat pour le lancement de la formation des jeunes dans les régions, organisée par le SEAS en partenariat avec le ministère de

l'éducation nationale et de la formation professionnelle.

Il a fait ce déplacement en compagnie de sa collègue du secrétariat d'Etat chargé des Affaires sociales, S.E. Mme. Mouna Osman Aden, laquelle en a profité pour programmer une visite de terrain pour voir l'état d'avancement des travaux des projets que l'Agence djiboutienne de développement social (ADDS) a mis en œuvre à Holl-Holl et à Ali-Addé dans le cadre

du projet régional financé par la Banque mondiale. Le ministre de l'éducation nationale et de la formation professionnelle S.E. M. Moustapha Mohamed Mahmoud attendait à Ali-Sabieh la délégation ministérielle qui comprenait en outre son collègue du travail et de la réforme administrative, S.E. M. Hassan Idriss Samireh, originaire de cette région du sud du pays



Participation du ministre à Africités 8, le grand rassemblement des acteurs de la décentralisation et du développement local



Le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a participé à la tête d'une délégation composée de hauts cadres de son département et des représentants des collectivités territoriales à la 8^{ème} édition des Africités, le grand rassemblement des acteurs de la décentralisation et du développement local qui s'est tenu du 20 au 24 novembre à Marrakech, au Maroc.

Il s'agissait d'une première participation du ministère de la décentralisation et des collectivités territoriales djiboutiennes. Cet événement panafricain phare du réseau Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA) se tient tous les trois ans à tour de rôle dans chacune des cinq régions d'Afrique. Elle faisait suite aux contacts établis à l'occasion de l'invitation à Djibouti début février par le ministre délégué auprès du ministère

de l'intérieur chargé de la décentralisation d'une mission du GGLUA pour un atelier d'échanges avec les acteurs de la décentralisation djiboutienne. Cette édition du sommet Africités, la 8^{ème} du genre, a été organisée par la CGLUA en partenariat avec l'Association marocaine des présidents des conseils communaux et placé sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohamed VI. Elle a connu une participation inédite : 8300 participants représentant plus de 77 pays, dont 53 pays africains, une quarantaine de ministres et près de 3000 élus locaux, maires et autres leaders des collectivités territoriales.

Cette 8^{ème} édition du sommet avait pour thème général « la transition vers des villes et des territoires durables, le rôle des collectivités territoriales africaines » dans le contexte de mondialisation et d'urbanisation caractérisé par une transition à plusieurs dimensions (politique, économique et social, écologique et culturelle). Son objectif

était de mobiliser les protagonistes de la vie locale africaine ainsi que leurs partenaires en vue d'un développement inclusif et durable de l'Afrique. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de ce 8^{ème} sommet Africités, placé sous le haut patronage de sa Majesté, le Roi Mohamed VI, a été marquée par un certain nombre de discours. La maire de Dakar (Sénégal), Mme. Sohan Wardini, s'exprimant au nom du comité politique Africités, a tenu à manifester la reconnaissance de l'Afrique locale à sa Majesté le Roi Mohamed VI pour avoir accepté que le présent sommet soit organisé sous son haut patronage. Elle s'est félicité que le réseau CGLUA a pu tenir le pari d'organiser les sommets tous les trois ans sans discontinuité avec une participation de plus en plus importante au fur et à mesure des éditions successives. Le ministre de l'intérieur du Maroc, S.E. M. Abdelouafi Laftit s'est, quant-à-lui, tout d'abord réjoui de la tenue de cette



rencontre à Marrakech, une cité qui a-t-il dit est un exemple de développement local. Celui-ci a déclaré que son pays est disposé à faire profiter de son expérience et de son expertise en matière de décentralisation tous les pays et des organisations dans l'objectif de contribuer de manière concrète à la mise en place d'un système de coopération décentralisé entre les collectivités territoriales marocaines et leurs homologues africaines. .

Participation djiboutienne active

Au cours de ces cinq jours du sommet, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et la délégation qui l'a accompagné ont activement participé aussi bien au sein des sessions politiques que thématiques ainsi qu'aux journées spéciales.

Par exemple, dans l'après-midi du 20 novembre, premier jour du sommet, le ministre a assisté à la session sur la transition politique et démocratique au cours de laquelle il a pris la parole. Il s'est dit convaincu de la pertinence du sommet Africités, un cadre d'échanges de bonnes pratiques en matière

de la décentralisation et de la gouvernance locale. Il a mis en exergue le fait qu'à Djibouti la décentralisation est au centre de l'agenda politique du président de la République, S.E. M. Ismail Omar Guelleh au cours de son nouveau mandat en cours entamé en 2016. Il a expliqué que celui-ci est convaincu qu'un développement inclusif doit partir de la base, et d'où la création d'un ministère chargé de la décentralisation dans son gouvernement pour donner un coup d'accélérateur à ce processus.

Le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a affirmé que ce sommet se présentait comme une excellente opportunité pour que les départements en charge de la décentralisation et les collectivités territoriales puissent concilier les exigences des priorités internationales et de la stratégie nationale de la décentralisation dans leur planification nationale et locale. Ce qui pourrait leur permettre de faire « La transition vers des villes et territoires durables ».

23 novembre, quatrième jour, le segment politique du sommet a démarré en plénière par une table-ronde sur la diplomatie des villes introduite par

M. Denis Coderre, ancien maire de Montréal (Canada) avec notamment la participation parmi les panelistes de S.E. Mme. Catherine Samba-Pandza, ancien Chef d'Etat de la République centrafricaine et ancien maire de Bangui. Il s'est poursuivi dans l'après-midi par des rencontres parallèles des ministres, des maires et des bailleurs de fonds afin d'examiner plusieurs recommandations et propositions ayant émergé des 160 sessions tenues en 3 jours des travaux dans le cadre du thème général « La transition vers des villes et des territoires durables : le rôle des collectivités territoriales d'Afrique » soumises à eux pour donner leur avis et définir celles à retenir comme prioritaires pour faire partie de la feuille de route pour amorcer la transition vers les villes et les territoires durables. A l'occasion de cette rencontre des ministres, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a été choisi pour être rapporteur de la session. Puis, il a été élu avec quatre autres de ses collègues de quatre pays du continent (Bénin, Tanzanie, Burundi et Angola) pour représenter les autres ministres à la réunion du dialogue tripartite entre ministres, maires et partenaires au développement



du 24 novembre, laquelle a conclu le segment politique.

La clôture officielle du sommet a été marquée dans l'après-midi du 24 novembre par le lancement de la campagne « Pour des villes africaines sans enfants en situation de rue » laquelle bénéficie du soutien de sa Majesté le roi Mohamed VI. La cérémonie a été présidée par SAR la Princesse Lalla Meryem, présidente de l'observatoire national des droits de l'Enfant (ONDE). Celle-ci a donné lecture du message de Son Altesse Royale adressé aux participants au sommet dans lequel il les a exhortés à une mobilisation pour mettre au cœur de la décentralisation les questions de l'enfance en général, et celles des enfants de rue, en particulier.

En marge du sommet

En marge du sommet Africité, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E M. Hamadou Mohamed Aramis s'est entretenu avec nombre de ses collègues dont le ministre béninois de la décentralisation, également président du Comité technique spécial (CTS) N°8 de l'Union africaine, S.E. M. Barnabe Zinsou Dassigli, la ministre nigérienne déléguée auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation, des affaires coutumières et religieuses, chargé de la décentralisation, S.E. Mme Maizoumbou Hapsatou, Il a échangé également avec les responsables marocains de différents niveaux, co-organisateur de ce sommet. Enfin, notons que le ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a mis à profit sa connaissance et ses contacts avec les responsables des CGLUA mais également ceux des collectivités

locales marocaines, co-organisateur de cette 8ème édition Africité pour plaider auprès de ceux-ci la facilitation de l'intégration des représentants des collectivités nationales présents pour la première fois à Africité.

Ce sommet a vu également l'organisation de plusieurs journées spéciales dont une journée Migration le 21 novembre ; une Journée Climat le 22 novembre ; et une Journée Planification Urbaine le 23 novembre.

Ø La Journée Migration a rappelé le rôle incontournable des autorités locales et régionales dans la gestion de la migration ; et l'impérieuse nécessité d'en faire des parties prenantes dans la négociation du Pacte Mondial sur la Migration dont la conclusion devait intervenir lors de la Conférence des Nations Unies sur la Migration, prévue du 8 au 11 décembre 2018 à Marrakech.

Ø La Journée Climat a insisté sur l'urgence d'impliquer les collectivités territoriales dans la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) en application de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et même d'envisager des contributions déterminées au niveau local (CDL) si, comme il est souhaitable, les collectivités territoriales doivent participer à l'augmentation des ambitions dudit Accord visant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré d'ici la fin du siècle par rapport à la période pré-industrielle.

Ø La Journée Planification Urbaine a mis l'accent sur la planification urbaine comme outil de base de la transition vers des villes et des territoires durables et a rappelé l'importance de mettre en place des agences urbaines pour suivre la dynamique de l'urbanisation et de mettre en place un cadre de dialogue entre tous les acteurs pour définir l'affectation et les règles d'utilisation de l'espace urbain dans le respect des contraintes écologiques.



États des lieux des centres d'état civil en République de Djibouti : le rapport validé



Le ministère délégué chargé de la décentralisation a organisé un atelier de validation du rapport sur l'état des lieux des centres d'état civil sur l'ensemble du territoire national qu'il a commandité avec l'aide financière de l'UNICEF pour les consultants afin de l'aider à proposer des solutions partagées pour améliorer le fonctionnement de ces structures de proximité dont la gestion et l'administration ont été transférés entièrement aux collectivités territoriales.

L'atelier s'est déroulé sur deux jours, du 16 au 17 décembre au Palais du

peuple avec la participation, outre des responsables et cadres du MDCD et l'équipe de l'UNICEF, des sous-préfets, des présidents des conseils régionaux ou de leurs représentants, des responsables des centres d'état-civil de Djibouti-ville et des régions de l'intérieur ainsi que des représentants des ministères sectoriels et techniques concernés par la problématique de l'état civil.

Le lancement de cet atelier a été présidé par le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis. Celui-ci a prononcé à cette occasion un important discours dans lequel il a rassuré les participants

que le gouvernement accordera une grande importance à l'Etat des lieux des centres d'Etat civil sur l'ensemble de notre territoire.

« Toutes les recommandations issues du rapport qui nous sera présentées tout à l'heure seront considérées » a-t-il dit dans ce discours dont La Décentralisation reproduit le texte intégral (voir p. 33-34).

La représentante de l'UNICEF, Djannabou Mahondé, quant-à-elle, a félicité le ministre délégué chargé de la décentralisation pour son engagement en matière de protection des enfants, et plus particulièrement sur le droit à une identité, article premier de la



convention des droits des enfants. Elle a ajouté que les interventions réalisées dans les domaines des faits d'état-civil, particulièrement en matière d'enregistrement des naissances démontrent l'engagement de Djibouti à œuvrer en faveur de la promotion des droits de tous les enfants vivants sur son sol et notamment celui de bénéficier d'une protection adéquate.

Les discours furent suivis par la présentation par le consultant principal des résultats de son étude. Après des discussions, le rapport a été validé par les participants.

A noter que ce rapport avait fait déjà l'objet de deux réunions du comité technique mis en place par le ministère délégué chargé de la décentralisation pour appuyer l'équipe des consul-

tants nationaux dans sa réalisation. Il s'inscrit dans la mise en œuvre des recommandations validées de l'analyse des goulets d'étranglement du système d'enregistrement des naissances de novembre 2017 réalisée pour le compte du ministère délégué chargé de la décentralisation. A terme, il permettra de lever les blocages identifiés au niveau de l'offre de services et de la demande de service.



Discours du ministre au lancement de l'atelier de validation du rapport sur l'état des lieux des centres d'état civil

« Notre conception républicaine du service public doit parvenir à une égalité pratique de tous les Djiboutiens, devant l'enregistrement à l'Etat civil, n'importe où sur le territoire national. »



sur la situation des centres d'Etat civil dans notre pays. Je voudrais d'emblée relever trois arguments qui font que cet état des lieux fera référence pour la suite. Il s'agit en effet d'une étude exhaustive, d'une étude participative et enfin, d'une étude qui tire sa légitimité du terrain. En effet, pour dresser cet état des lieux de notre système d'enregistrement d'Etat civil, les experts ont sillonné l'ensemble du territoire national pendant un mois. Ils ont pu à cette occasion mener des entretiens avec les représentants de l'Etat, avec les conseils régionaux, avec la société civile. Ils ont pu également sonder les besoins des bénéficiaires et évaluer leur degré de satisfaction sur les centres d'Etat civil de leurs régions.

« Madame la Représentante de l'UNICEF, Messieurs les Présidents des Régions, Messieurs les Préfets des Régions, Mesdames et Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs les membres du comité technique, - Honorables invités,

C'est avec beaucoup de plaisir et beaucoup de satisfaction que je participe avec vous aujourd'hui à cet atelier de validation sur l'Etat civil.

L'occasion pour moi de remercier tous ceux et celles qui nous ont aidé à mener à bien cette mission. Et en premier lieu Madame la Représentante de L'UNICEF à Djibouti dont l'appui a été déterminante. Madame la Représentante, tout comme vous nous avait épaulé lors du précédent rapport sur le goulot d'étranglement, votre contribution et votre collaboration lors de cette mission mérite d'être mise en relief. C'est pourquoi je voudrais vous exprimer ma reconnaissance et celle du gouvernement. Je voudrais également féliciter les experts, les préfets, les conseils régionaux et la société civile pour leur contribution active à cette étude

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, depuis la loi de 2007 sur le transfert des compétences, la gestion et l'administration de l'Etat civil est une prérogative des collectivités territoriales. En procédant ainsi, le gouvernement a voulu renforcer l'administration de proximité, avec pour objectif affiché d'améliorer le rendement et l'efficacité des centres d'Etat civil. Aujourd'hui, plus de dix ans après, je me réjouis de constater que les collectivités territoriales s'investissent à fond dans cette noble mission de service public.

Mesdames et Messieurs, enregist-



trer l'Etat civil des hommes et des femmes, c'est le devoir de l'Etat, et c'est le droit des Djiboutiens, de tous les Djiboutiens sans exception. Car avoir un Etat civil, un acte de naissance, un acte de mariage ou encore un acte de résidence; ce sont là des actes constitutifs de notre citoyenneté, de notre identité et de notre nationalité. Et c'est parce que la République enregistre ses citoyens qu'elle peut par la suite planifier son développement éducatif, social et économique.

Et c'est pour toutes ces raisons que je viens d'énumérer que le gouvernement accordera une grande importance à l'Etat des lieux des centres d'Etat civil sur l'ensemble de notre territoire. Toutes les recommandations issues du rapport qui nous sera présentées tout à l'heure seront considérées.

Le droit à un état civil, de l'acte de naissance à l'acte de décès, est un droit fondamental qui doit être un acquis pour tout le monde. C'est pourquoi, le gouvernement ne doit

pas tolérer les disparités entre l'espace urbain et l'espace rural où l'Etat civil est moins présent. Notre conception républicaine du service public doit parvenir à une égalité pratique de tous les Djiboutiens, devant l'enregistrement à l'Etat civil, n'importe où sur le territoire national.

Bien entendu, il y a encore des difficultés pratiques qui empêchent cet accès égalitaire. Des difficultés du terrain car certaines populations sont enclavées.

Mais aussi des difficultés de moyens, quand ce n'est pas aussi des difficultés de formations ou encore d'archivage. Ce rapport, et c'est son mérite fait l'inventaire et l'analyse de toutes les situations qui font obstacle au rayonnement des centres d'Etat civil. Pour certains centres, c'est le moyen humain qui fait défaut. Pour d'autres, c'est la vétusté de moyens matériels ou encore l'insuffisance financière.

Plusieurs défis s'offrent à nous. En premier celui de mettre à niveau et

aux normes requises tous les centres d'Etat civil dont les lacunes ont été identifiées. Le deuxième défi auquel on est confronté c'est d'imaginer des solutions et des alternatives pour nombre de nos concitoyens, surtout dans l'espace rural, qui sont très éloignés des centres d'Etat civil. Le troisième défi qui n'est pas de moindre, c'est de passer au numérique et de moderniser nos centres d'Etat civil pour les mettre en phase avec les nouvelles technologies d'information.

Ces défis Mesdames et Messieurs, nous les relèverons tous ensemble avec la collaboration de plusieurs départements ministériels, dont l'éducation et la santé mais aussi avec la participation de tous les autres acteurs. J'ose espérer que ce rapport nous servira de catalyseur sur ce chemin.

Je vous remercie de votre attention. »

Le ministre reçoit la visite de courtoisie d'une mission des CGLUA

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis a reçu le 4 février la visite de courtoisie d'une mission du réseau Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique conduite par son directeur Afrique de l'Est M. Juma Menhya Nyende et comprenant le chef des programmes de ce bureau régional, M. Jérôme Byukusenge et un délégué de l'Association rwandaise des districts et de la ville de Kigali, M. Faustin Serubanza.

Cette mission de l'organisation panafricaine est venue à l'invitation du MDCD participer à un atelier d'échanges avec les acteurs de la décentralisation djiboutienne organisé sous le haut patronage du ministre S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis



Visite de courtoisie au ministre d'une mission du conseil général du département français de l'île de Mayotte



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E.M Hamadou Mohamed Aramis a reçu le 11 septembre une visite de courtoisie d'une mission du conseil général du département français de l'île de Mayotte en séjour de travail à Djibouti. L'objectif du déplacement de cette mission conduite par M. Ahamed Attoumani Douchina, chargé de mission coopération régionale et relations internationales du Conseil général de Mayotte était de prospecter les voies et moyens des échanges multidimensionnels avec les pays voisins de l'océan indien et du continent. Il faisait suite aux contacts qu'avait eu une délégation du département de Mayotte lors de la 11eme édition des jeux des jeunes de la commission de la jeunesse et des sports de l'océan indien qui s'est déroulée en avril à Djibouti. A l'occasion de cette entrevue, le

ministre a souhaité la bienvenue à la délégation et a apprécié l'objectif assigné à ce déplacement. Il lui a formulé ses souhaits d'un bon séjour et d'un travail fructueux avec les conseils régionaux du sud et du nord du pays. M. Ahamed Attoumani Douchina a remercié le ministre pour sa disponibilité, son accueil chaleureux et pour sa bonne vision de la coopération décentralisée.

Le MDCD participe à la semaine nationale de l'Enfant djiboutien 2018

Le ministère délégué chargé de la décentralisation a participé par le biais de la directrice de la direction prospective et développement territorial, Mme. Fardouza Ahmed Ali et d'une cadre du ministère, Mlle. Dekha Houssein à la semaine nationale de l'enfant djiboutien organisée par le ministère de la femme et de la famille en étroite collaboration avec le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, l'Agence nationale des personnes handicapées, l'Union nationale des femmes djiboutiennes et l'UNICEF. La cérémonie du lancement a eu lieu au siège de l'UNFD le 20 novembre, date de la journée internationale de l'enfant, avec comme thème cette année « Protéger un enfant, c'est protéger une nation ». L'événement s'est poursuivi tout au long de la semaine par le biais des activités variées. Enfin, elle a été clôturée par une cérémonie riche en couleurs et en émotions qui s'est tenue au Palais du peuple avec la participation des autorités civiles et militaires du pays.



Immersion et élan solidaire envers la population de Garabtissan



Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, accompagné d'une forte délégation, s'est rendu le 8 juin à Garabtissan, dans la région de Tadjourah, pour partager un repas de rupture de jeûne avec la population de ce village situé au pied du mont Garbi et du plateau de Siyarou.

A Garabtissan, un village situé au pied du mont Garbi et du plateau de

Siyyarrou, dans la région de Tadjourah, il n'a pas plu depuis plus d'un an. Tous les ouvrages de mobilisation des eaux de surface réalisés par le ministère de l'agriculture sont vides depuis deux mois et la population est approvisionnée en eau par les FAD et par les camions du district de Tadjourah.

Distribution des vivres et des habits de fête

En ce jeudi 7 mai 2018, il faisait 42 degrés à l'ombre à Garabtissan lors-

qu'une délégation conduite par le ministre de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis y est arrivée à 17 heures. Malgré la rudesse du climat et en dépit du jeûne, la population avait tenu à accueillir chaleureusement ce visiteur régulier dont chacun sait là-bas qu'il vient rarement les mains vides.

Le ministre devait en effet distribuer ce jour-là dix tonnes de vivres et d'importants lots de vêtements à cette population éloignée de tout. Le village de Garabtissan compte en effet une population de 300 familles issues des différents campements du plateau de Siyyarou et des montagnes environnantes.

S'il est vrai que la nature est plus généreuse en altitude, il n'en demeure pas moins qu'il était difficile à l'administration de répondre efficacement aux nombreux besoins de la population en termes de soins de santé, d'accès à l'instruction ou encore en matière de lutte contre la soif. Il a donc fallu regrouper l'essentiel de la population à Garabtissan afin de mieux la servir. Homme de terrain, le jeune ministre délégué chargé de la décentralisation connaît Garabtou et les campements environnants pour y avoir participé



Reportages

aux travaux de construction d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques dans le cadre d'un vaste projet de lutte contre la soif. Les représentants du ministère de l'agriculture faisaient d'ailleurs partie de la délégation qui l'a accompagné à l'occasion de ce déplacement.

Sitôt les vivres distribués, le ministre et les membres de sa délégation ont visité les ouvrages hydrauliques réalisés par le ministère de l'Agriculture avant de rompre le jeûne avec les hommes du village.

Le ministre rassure ses interlocuteurs des bonnes intentions du gouvernement à leur égard

Au cours de cet iftar qui fut convivial et chaleureux, le ministre délégué chargé de décentralisation a longuement écouté les doléances exprimées par les responsables de la communauté villageoise.

Il a noté avec satisfaction que l'école du village, récemment créée avait fonctionné normalement au cours de l'année scolaire qui vient de s'achever et que la population en était satisfaite.

Le ministre a rappelé ensuite que les autorités nationales avaient à cœur d'améliorer les conditions de vie de la population de ces localités soumises à un climat rude et éprouvant.

Il a indiqué que la première des priorités du gouvernement du président Ismail Omar Guelleh était avant tout de doter le village et les campements environnants d'un forage d'eau. Après deux tentatives infructueuses, les équipes du ministère de l'Agriculture sont actuellement à pied d'œuvre sur un troisième site.

Outre le ministre et les techniciens de son département et du ministère de l'agriculture, le préfet adjoint de Tadjourah, Habib Djilani Bourhan, le sous-préfet de Dorra, Abdallah Kamil Ali, le chef de corps du régiment interarmes de Tadjourah (FAD), le colonel Ali Chehem Daoud, ainsi que d'autres responsables ont participé à cette rencontre placée sous le signe de la fraternité et de la solidarité.

Elan solidaire, résultat d'un travail en synergie MDCD/SEAS

Notons justement à ce sujet que le

secrétariat d'Etat chargé des affaires sociales a contribué à cet élan de solidarité avec la population de Garabtissan.

« Ma collègue Mouna Osman Aden et moi-même avons travaillé en synergie dans le cadre de cette opération de solidarité », a indiqué le ministre délégué chargé de la décentralisation qui a tenu en outre à remercier le ministre de l'agriculture et les différentes équipes du MAEPE-RH pour les moyens déployés pour l'accès à l'eau et pour leur appui constant sur le terrain.

Actualité oblige, le jeune ministre n'a pas manqué non plus de rappeler combien il était important pour tout un chacun de lutter à son niveau contre l'insécurité et contre les actions de sabotage qui visent avant tout les infrastructures sans lesquelles tout effort de développement est voué à l'échec.

La rencontre a été clôturée par des prières formulées à tour de rôle, pour la pluie, pour la paix, la solidarité et la fraternité. C'était tout le sens de cette immersion du ministre Aramis au sein de la population de Garabtissan.



Au pied du mont Moussa-Ali :

La décentralisation suscite de grandes espérances



Les valeurs de la République chevillées au corps, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, s'est rendu le samedi 10 novembre 2018 à Adgeeno, en région d'Obock, à la tête d'une délégation composée de responsables de son département mais aussi de ceux de l'agriculture (Unité de gestion des projets), de l'éducation nationale et des affaires sociales.

Bien qu'elle soit administrativement rattachée à la région d'Obock, Adgeeno est plus accessible en voiture par Tadjourah dont elle est distante d'environ 180 kilomètres. Le convoi, escorté par les forces armées djiboutiennes (FAD), est arrivé au piémont du mont Moussa Ali vers 11 heures sous un ciel plutôt couvert. Le préfet d'Obock, M. Hassan Dabaleh et le président du conseil régional d'Obock, M. Mohamed Houmed Ismaël ainsi que le sous-préfet d'Alayli-Dadda, M. Houmed Ali Omar, ont fait le déplacement avec le ministre. Il

y a lieu de souligner d'emblée que le ministre de la décentralisation est une figure connue et appréciée par la population de ces villages de l'extrême nord-ouest du pays où, du temps où il travaillait au ministère de l'agriculture, il a dirigé d'importants chantiers hydrauliques.

Sur ces rudes terres djiboutiennes reculées vit une importante population que ni les sécheresses récurrentes, ni l'absence d'infrastructures de base n'a fait fuir. Mieux encore, Adgeeno se caractérise par une importante natalité. Eleveurs de caprins et de camélidés, ces Obockois sont des hommes et des femmes qui résistent et se battent pour faire face à un climat extrême et un isolement qui n'a que trop duré.

Accueil enthousiaste

L'accueil a été enthousiaste et chaleureux. Et sous l'arbre à palabres, les discussions avec les chefs coutumiers ont été directes et sans langue de bois. Le préfet d'Obock, M. Dabaleh et le président du conseil régional,

M. Ismael, ont d'abord prononcé un mot de bienvenue dans lequel ils ont chaleureusement remercié le ministre d'avoir fait ce déplacement à Adgeeno pour s'enquérir des conditions de vie de la population malgré le mauvais état de la piste. La parole a ensuite été donnée aux représentants de la population qui ont chacun insisté sur trois choses : l'eau, l'éducation et la santé. « Chaque année, le climat change, les pluies se raréfient et les pâturages diminuent. Nous sommes si loin du chef-lieu de notre district, Obock nous sommes loin de Tadjourah ; nous voulons que nos enfants puissent être éduqués ici même comme partout ailleurs sur le territoire national afin qu'ils aient un avenir et afin qu'ils puissent participer au développement de leur région », a notamment souligné M. Hassan, un septuagénaire. Celui-ci a rappelé que leur illustre visiteur, le ministre de la décentralisation, avait gagné la sympathie des habitants d'Adgeeno à l'époque pas si lointaine où il était à la tête des équipes du ministère de l'agriculture qui ont réalisé des ouvrages d'eau. « Il a enduré la



chaleur, l'isolement et partagé tout avec nous sans jamais se plaindre et nous nous en souvenons », a-t-il dit. Pendant une vingtaine de minutes, les différents orateurs ont abondé dans le même sens.

Engagement du ministre en faveur de l'école communautaire

En prenant à son tour la parole, le ministre de la décentralisation est allé tout de suite à l'essentiel. « Ce que je viens d'entendre confirme qu'ici à Adgeeno, vous ne demandez que trois choses : l'eau, l'éducation pour vos enfants et l'accès aux soins pour tous ;

dans le cadre de la lutte contre la soif, le ministère de l'agriculture dont des responsables sont à nos côtés, a réalisé ici deux grandes retenues d'excavation et deux citernes enterrées. Je crois que ces ouvrages que nous visiterons tantôt répondent à vos attentes. Parlons plutôt de l'éducation ». Le ministre apprend ensuite par un jeune bénévole à la tête d'une association qu'une école communautaire venait d'être créée et qu'un jeune bachelier y enseignait tant bien que mal. A ce sujet, le ministre s'est réjoui de cette initiative qui, a-t-il dit, méritait d'être encouragée et soutenue en attendant que le ministère de l'éducation natio-

nale ouvre une école publique. « Je m'engage personnellement à doter la petite école d'Adgeeno de deux salles de classe et d'assurer le salaire du jeune instituteur pendant au moins une année », a annoncé le ministre dans un tonnerre d'applaudissements.

Le représentant du ministère de l'éducation nationale, le conseiller Mohamed Sanalasseh a ensuite pris la parole pour se réjouir de cet engagement pris par le ministre avant de rappeler combien il est important que les communautés rurales isolées comme la population d'Adgeeno prennent conscience de l'importance de l'éducation. « Vous êtes déterminés à avoir votre école et vous l'aurez car vous la méritez », a-t-il conclu.

La mission s'est achevée par une visite des différents ouvrages d'eau réalisés par l'Unité de gestion des projets du ministère de l'agriculture dans le cadre du PROMES GDT, un vaste programme de lutte contre la soif.

Le ministre délégué à la décentralisation et sa délégation ont ensuite pris congé de leurs hôtes d'Adgenno pour soumettre les suspensions de leurs véhicules et leurs reins à cette piste de l'extrême qui, un jour, sera couverte d'un tapis d'asphalte.



Contacts avec les partenaires au développement et les représentants des pays amis



Dans le cadre de ses contacts avec les partenaires au développement et les représentants des pays amis, le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, a reçu à son cabinet le 11 mars une mission de l'Agence française de développement (AFD) à l'entame de sa mission de travail à Djibouti prévue du 11 au 15 mars et le 17 juillet le nouvel ambassadeur des États-Unis d'Amérique à Djibouti, S.E. M. Larry Edward André.

La mission de l'AFD fut introduite auprès du ministre par le directeur du bureau de Djibouti de cette Agence, M. Philippe Collignon. Elle était conduite par Mme. Hélène Julien, cheffe du projet « Réforme de l'Etat » et comprenait Mme. Aliza Rozanova, responsable du pôle finances publiques à Expertise France, opérateur français d'expertise internationale. A cette occasion, M. Philippe Collignon a expliqué que cette mission venait assurer pour l'agence de Djibouti la prospection afin de lui permettre de mieux comprendre les enjeux et les besoins mais également de l'accompagner dans l'identification d'un projet d'appui à la décentralisation. Mme Hélène Julien a pour sa part rappelé que le ministère français de l'Europe

et des Affaires étrangères a transféré à l'AFD, à compter du 1er janvier 2016, la compétence du financement des projets bilatéraux dans le domaine de la gouvernance. Elle a précisé que ce volet constitue depuis un nouveau secteur que le département Afrique de l'organisme a intégré comme un secteur possible de son intervention à Djibouti.

Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis, a, pour sa part, souhaité la bienvenue aux membres de la mission de l'AFD. Il a remercié le directeur de l'Agence à Djibouti pour son initiative. Il a présenté un bref historique de la décentralisation à Djibouti, tout en mettant en exergue l'existence actuellement d'une volonté politique au plus haut niveau de l'Etat pour faire avancer cette importante ré-

forme de l'état. Selon le ministre, elle s'est traduite par la création d'un département qui lui est dédié, doté d'une feuille de route et d'un plan triennal 2017-2019 ainsi que d'une structure de réflexion interministérielle composée des secrétaires généraux pour suivre les travaux y afférents.

La visite au ministre du nouvel ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Djibouti, M. Larry Edward André s'inscrivait dans le cadre de ses premières prises de contacts avec les autorités djiboutiennes.

A cette occasion, le ministre a présenté à son interlocuteur le département dont il a la charge. Il a également exposé avec la passion d'un homme de terrain, issu du développement local, les activités entreprises, en cours ou projetées pour répondre aux attentes de la population et ce dans le droit fil de la feuille de route tracée par le président de la République, S.E. M. Ismail Omar Guelleh. Le diplomate américain a fait part au ministre de sa satisfaction de ce premier entretien tout en le remerciant pour la clarté de sa présentation, laquelle selon lui témoigne de sa maîtrise du dossier dont il a la charge. Enfin, il l'a assuré du soutien de son gouvernement au processus de décentralisation



Activités du MDCD en images



Déplacements du ministre pour prendre la mesure de l'état d'avancement de recouvrement des recettes fiscales à Ali-Sabieh / Arta



Tournées d'une délégation ministérielle conduite par le premier ministre



Activités du MDCD en images



Au pied du mont Moussa-Ali : La décentralisation suscite de grandes espérances



Participation à Marrakech (Maroc) à Africités 8, le grand cadre panafricain d'échanges sur la décentralisation

Tableau récapitulatif des activités du MDCCD

Tableau récapitulatif des activités du MDCCD (janvier-novembre 2018)

- 14 janvier 2018 : Le MDCCD organise une réunion avec les conseils communaux de Djibouti-ville sous le slogan: « 2018 : une année tournée vers l'action sur le terrain ».
- 27 janvier 2018 : Réunion de travail à Arta entre le ministre et les présidents des conseils régionaux.
- 29 janvier 2018 : Réflexion sur la communication autour de la décentralisation à l'occasion de la cérémonie de lancement du bulletin semestriel La décentralisation et du lexique sur la décentralisation français-afar-somali.
- 5-6 février 2018 : Atelier d'échanges entre les acteurs de la décentralisation djiboutienne et une mission des CGLU Afrique.
- 11 mars 2018 : Entretien du ministre avec une mission de l'AFD en séjour de travail à Djibouti du 11 au 15 mars 2018.
- 9 avril 2018 : Le MDCCD organise à l'Institut des études diplomatiques une réunion de travail sur la coordination et la mise en œuvre des recommandations d'une étude sur la situation de l'état-civil en République de Djibouti élaborée avec l'appui de l'UNICEF.
- 16-22 avril 2018 : Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis fait partie d'une délégation ministérielle en mission à Washington pour participer aux réunions de printemps du FMI et du Groupe de la BM.
- 24 avril 2018 : Réunion de travail au ministère avec l'association 123 Action et le coordinateur du Prodermo du ministère de l'agriculture, Baragoita Saïd Mohamed.
- 25 avril 2018 : Le ministre en mission de terrain à Madgoul avec l'association 123 action et l'équipe du Prodermo.
- 6 mai 2018 : Déplacement du ministre à Ali-Sabieh pour s'informer de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la fiscalité locale.
- 10 mai 2018 : Le MDCCD organise une importante réunion portant sur l'évaluation concertée de l'état d'appropriation des plans de développement régionaux (PDR) par les points focaux des départements sectoriels et techniques concernés.
- 12 Mai 2018 : Mission conjointe de terrain MDCCD & SEAS à Guestir (district d'Ali-Sabieh)
- 13 Mai 2018 : Mission conjointe de terrain MDCCD & SEAS à Harrougo (district de Dikhil).
- 16 Mai 2018 : Réunion de travail entre le MDCCD et le ministère de l'Agriculture.
- 16 Mai 2018 : Tenue d'une réunion de travail entre le MDCCD et le MENFOP.
- 17 mai 2018: Réunion de travail entre le MDCCD, le ministre délégué au Logement, le ministère de l'économie et des finances et la Banque mondiale.
- 27 mai 2018: Les épreuves de l'OTI



Tableau récapitulatif des activités du MDCCD

- 28 mai 2018 : Déplacement du ministre dans les régions du sud pour une visite des centres des examens du BEF
- 29 mai 2018: Déplacement du ministre dans les régions du nord pour une visite des centres des examens du BEF
- 7 juin 2018: Visite de terrain à Garabtisan et Iftar avec la population de ce village.
- 24 juin 2018 : Déplacement du ministre à Dikhil pour s'informer de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la fiscalité locale
- 8 juillet 2018: Réunion du ministre et des hauts responsables du MDCCD avec Mme le Maire et les présidents des communes.
- 15 -16 juillet 2018: Mission avec le SEAS et le Directeur de la décentralisation à Boundara et Guestrir
- 17 juillet 2018 : Cérémonie de signature d'une convention entre le MDCCD et le SEAS.
- 19 juillet 2018: Mission à Tadjourah pour la cérémonie de remise des diplômes du BAC
- 29 juillet 2018 : Le ministre reçoit à son cabinet l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique accrédité à Djibouti.
- 11 septembre : Le ministre reçoit la visite de courtoisie d'une mission du conseil général du département français de l'île de Mayotte.
- 16 septembre 2018: Le MDCCD organise une réunion pour constituer un comité technique chargé d'appuyer l'équipe de consultants sur le processus consultatif sur l'état des lieux des centres d'état-civil et de l'enregistrement des naissances.
- 17 septembre-17 octobre 2018 : Une équipe du MDCCD participe aux côtés des consultants nationaux aux travaux de terrain sur l'état des lieux des centres d'état civil et l'actualisation et vulgarisation de la loi sur l'enregistrement des naissances à Djibouti
- 24 octobre 2018: Cérémonie de lancement des activités du Projet d'Appui aux autorités locales de Djibouti et de l'Association nationale des collectivités locales Djiboutiennes (ANCLD)
- 27-28 Octobre 2018 : Le ministre co-préside avec son collègue de l'énergie l'ouverture des stations d'essence Rubis à Tadjourah et à Obock
- 30 octobre 2018 : Le MDCCD organise une réunion de suivi de fonctionnement et des activités avec la Commune de Balbala au Complexe Al-Rahma
- 31 octobre 2018 : Le MDCCD organise une réunion de suivi de fonctionnement et des activités avec avec la Commune de Boulaos à l'UNFD
- 4 novembre : Le ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis dans la région d'Ali-Sabieh en compagnie de ses collègues
- 5 novembre : Tenue de la seconde réunion du comité technique d'appui à l'équipe des consultants nationaux chargée de la réalisation d'une étude sur un état des lieux des centres d'état-civil en République de Djibouti et portant sur la restitution des informations collectées au cours de leur mission de terrain à Djibouti-ville et dans les régions et les recommandations.

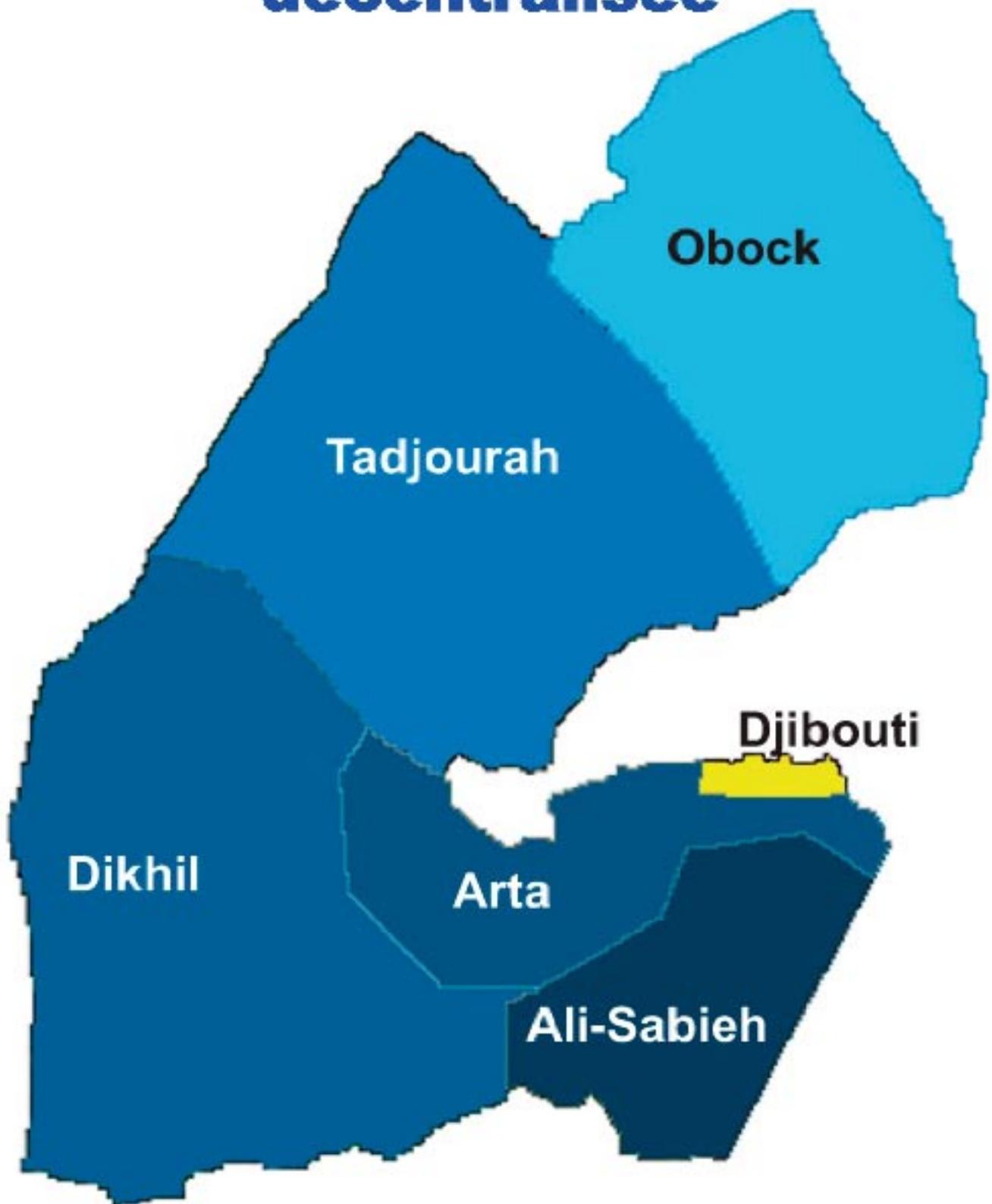
Tableau récapitulatif des activités du MDCD

- 8 novembre : Déplacement à Amaylou, un village de la sous-préfecture de Randa de la région de Tadjourah du ministre délégué chargé de la décentralisation, S.E. M. Hamadou Mohamed Aramis et sa collègue, la secrétaire d'Etat chargée des affaires sociales, S.E. Mme. Mouna Osman Aden accompagné du commandant des forces japonaises d'autodéfense à Djibouti, le colonel Takuro Sekia.
- 10 novembre: Déplacement du ministre délégué chargé de la décentralisation, Hamadou Mohamed Aramis, à Adgenno en région d'Obock dans le cadre de ses visites de proximité des populations rurales des régions reculées du pays.
- 20-24 novembre: Le ministre délégué chargé de la décentralisation, Hamadou Mohamed Aramis, participe à la tête d'une délégation de hauts cadres de son département et des représentants des collectivités territoriales aux travaux du 8eme sommet Africités, le plus grand rassemblement des collectivités territoriales d'Afrique.
- 12 décembre : Réunion de restitution de deux drafts de rapports : état de lieux des centres d'état civil et analyse des textes juridiques relatifs à l'état civil.
- 16 décembre : Le ministre préside le lancement d'un atelier de validation du rapport sur l'état des lieux des centres d'état civil en République de Djibouti.
Déplacement du ministre dans les régions du sud pour une visite des centres des examens du BEF



La République de Djibouti

décentralisée



Coordonnées du MDCD

Tél. (+253) 21 35 97 87 / (+253) 21 35 97 89 ; Fax. (+253) 21 34 81 22

Boulevard Hassan Gouled